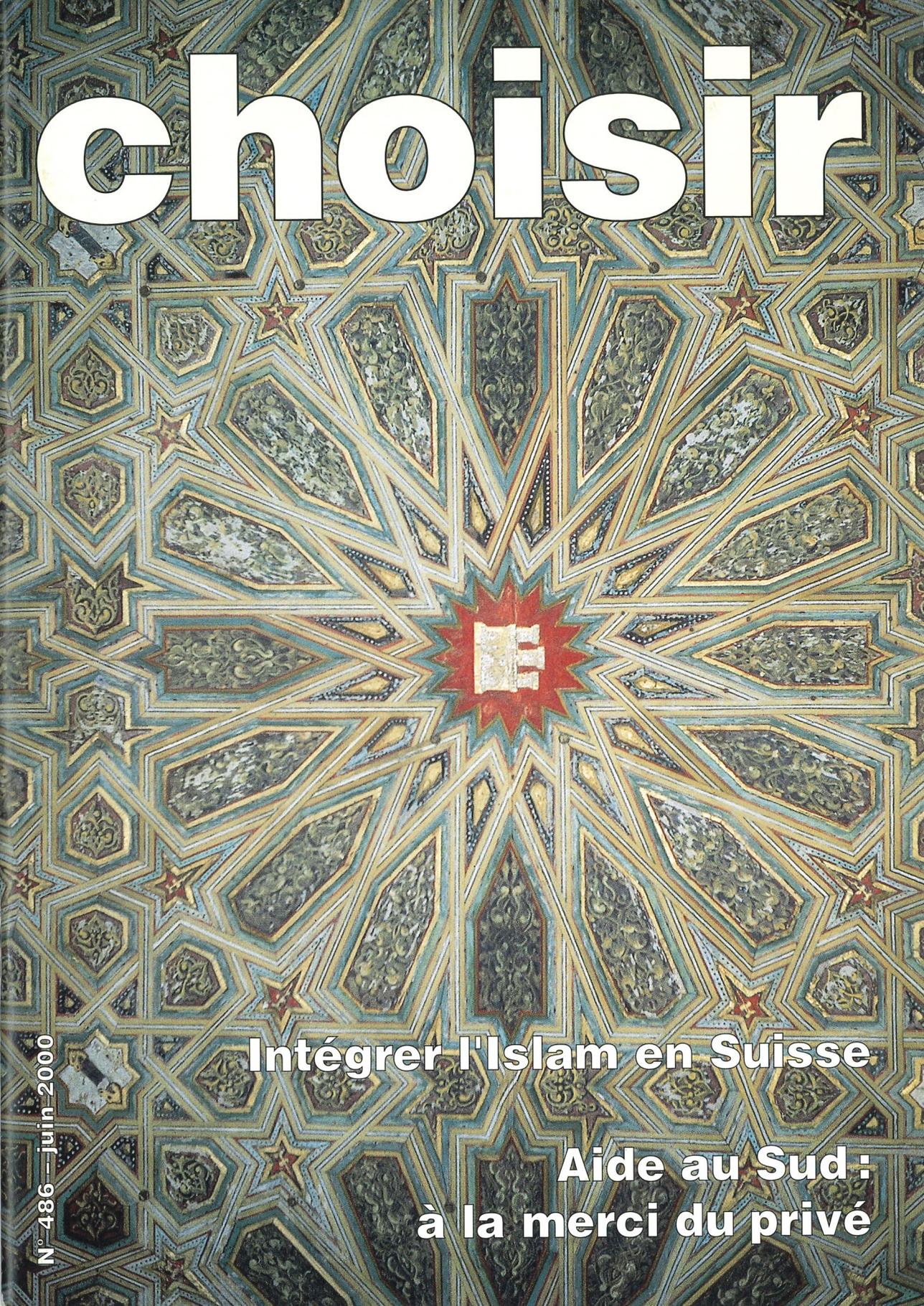


choisir



Intégrer l'Islam en Suisse

**Aide au Sud :
à la merci du privé**

choisir

revue mensuelle

Revue de pères jésuites

Adresse

rue Jacques-Dalphin 18
1227 CAROUGE (Genève)
Administration et abonnements :
tél. 022/827.46.76
administration@choisir.ch
Rédaction :
tél. 022/827.46.75
fax 022/827.46.70
redaction@choisir.ch
Internet : www.choisir.ch

Directeur

Albert Longchamp s.j.

Rédaction

Pierre Emonet s.j., réd. en chef
Lucienne Bittar, rédactrice
Jacqueline Huppi, secrétaire

Conseil de rédaction

Louis Christiaens s.j.
Joseph Hug s.j.
Jean-Bernard Livio s.j.

Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina
rue de la Lombardie 4
1950 Sion
tél. 027/322.14.60

Bibliothèque

Axelle Dos Ghali

Documentation

Marie-Thérèse Bouchardy

Promotion

Robert Decrey

Administration

Geneviève Rosset-Joye

Abonnements

1 an: FS 80.–
Etudiants, apprentis, AVS :
FS 55.–
CCP: 12-413-1 «Choisir»
Pour l'étranger :
FS 85.– Par avion : FS 90.–
€ : 53.– Par avion : € 55.–

Prix au numéro : FS 8.–

En vente dans les
librairies Payot

Choisir = ISSN 0009-4994

Editorial

2 **Le courage de l'espérance** *par Pierre Emonet*

Actuel

Spiritualité

8 **Quand Marie ouvre la voie :**

les noces de Cana *par Francine Carrillo*

12 **De la patience envers soi-même !** *par Luc Ruedin*

Eglise

13 **Mariages dans l'Eglise,**

une pastorale du discernement *par Michel Legrain*

Religions

18 **Vers un islam suisse ?** *par Hans Mahnig*

Société

22 **Aide au Sud : les ONG résistent** *par Gérard Perroulaz*

26 **Solidarité internationale :**

l'Etat démissionne *par Jean-Pierre Gontard*

Cinéma

29 **Développement social :**

des films réalistes *par Lucienne Bittar*

Théâtre

30 **L'ennui est l'ennemi du beau** *par Valérie Bory*

Lettres

33 **Jacques Rivière et la littérature** *par Gérard Joulié*

Livres ouverts

36 **Entre savoir et comprendre** *par Philibert Secretan*

38 **La lutte contre le prince des ténèbres**

par Raymond Bréchet

43 **Livres reçus**

Chronique

44 **Le mur et le soleil** *par Georges Haldas*

ILLUSTRATIONS

Couverture: Pierre Emonet, Séville, Alcazar (plafond)
p. 6 : JJK photos ; p. 9 : Hanan Isachar ;
p. 15 : Cinémathèque ; p. 20 : Pierre Pittet ;
p. 24 : Caritas/H. Jutz ; p. 32 : Mario del Curto ;
p. 34 : Larousse/X-D.R.

Les titres et intertitres sont de la rédaction

Le courage de l'espérance

A en croire les statistiques, l'Eglise est en crise dans notre pays. Les églises ne se remplissent plus guère les dimanches et jours de fête, les jeunes y brillent par leur absence, les prêtres sont de plus en plus âgés et la relève assez maigre ne parviendra pas à compenser les départs, l'institution est contestée quand elle ne laisse pas indifférent. Dans ce paysage qui commence à sentir la désolation, le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg refuse de se résigner. Il vient de poser un geste plein d'espérance, qui ne manque pas d'audace. Après trois ans de travail, l'*Assemblée Diocésaine 2000* a terminé ses travaux et l'évêque les a promulgués le 4 juin, au cours d'une grande fête.

D ans la perspective du grand Jubilé de l'Eglise universelle, il s'agissait de s'engager dans une démarche synodale. En d'autres termes, de «cheminer ensemble» pour chercher quelle serait, à l'avenir, la meilleure manière de vivre la foi en Eglise pour mieux servir le monde, en lui annonçant en paroles et en actes la Bonne Nouvelle de Jésus. Trois ans de consultations, de partages, de réflexions, de prières et de débats ont permis aux 120 membres de l'Assemblée de vivre une démarche originale pour donner à la vie du diocèse un souffle nouveau. Les résultats sont là, sous la forme de huit documents proposant des orientations face à certaines questions retenues comme particulièrement importantes pour l'Eglise aujourd'hui : le rapport à l'argent (gestion des biens en Eglise), la situation des divorcés remariés dans l'Eglise, les pauvres et les exclus, la persévérance dans l'œcuménisme, la réorganisation des forces pastorales, la formation des agents pastoraux, le style d'Eglise qu'on souhaite privilégier, la pastorale de la santé.

D ans un premier temps, l'entreprise paraissait vouée à l'échec. Le Concile et le Synode 72 n'avaient-ils pas déjà abordé toutes ces questions ? A quoi bon remettre l'ouvrage sur le métier alors que les espoirs qu'ils avaient suscités sont en partie déçus ? Valait-il la peine d'investir des énergies et du temps pour une entreprise qui risquait de faire long feu ? L'espérance et la confiance dans l'action de l'Esprit l'ont emporté. Ceux et celles qui se sont engagés dans ce projet avec leur évêque ont fait preuve de courage et de sensibilité prophétique. L'institution ecclésiale a montré qu'elle est encore capable d'imagination lorsqu'il en va de l'Evangile et qu'elle a suffisamment de ressources pour sortir de ses vieux schémas de pensée et de fonctionnement. Un seul regret : en lançant le projet, les catholiques espéraient engager le dialogue avec les déçus et les sceptiques en marge de l'Eglise. Ce but n'a pas été atteint. Si l'offre de dialogue était là, généreuse et ouverte, la réponse a fait défaut.

Plus qu'une expression renouvelée de l'individualisme suisse si suspect au niveau de l'Eglise universelle, l'*Assemblée Diocésaine 2000* a inséré une Eglise particulière - celle de Lausanne, Genève et Fribourg - dans le grand mouvement synodal engagé par le Concile Vatican II. Le retour à l'ecclésiologie des Pères a permis de relativiser une conception d'Eglise excessivement juridique et pyramidale, pour laquelle l'inspiration de l'Esprit ne pouvait venir que «d'en haut», par le canal des seuls responsables. La volonté du Seigneur ne tombe pas du ciel toute faite et ne se trouve pas inscrite dans des règlements préfabriqués. Elle est découverte au terme d'un long et patient processus de discernement, caractérisé par la prise au sérieux des circonstances historiques dans lesquelles l'Eglise se trouve, par l'amour du monde pour lequel le Seigneur a donné sa vie, par la prière et l'écoute de ce que suggère l'Esprit. Les délégués qui ont préparé ces écrits n'ont pas eu la prétention de donner des leçons ou de rédiger des textes de portée universelle. Ils ont produit des documents brefs où le pragmatisme l'emporte sur la rhétorique. Les situations sont analysées avec réalisme et les décisions ne manquent pas de liberté. Un nouveau style d'Eglise est proposé au diocèse, mieux centré sur la foi, la prière, l'écoute de la Parole et sur des célébrations plus proches des gens. La participation de l'évêque au discernement communautaire est le gage que ce travail ne s'est pas fait en vase clos. Son acceptation des propositions de l'Assemblée signe l'ouverture vers l'Eglise universelle.

Une préoccupation traverse les débats de l'Assemblée : le souci des pauvres et des exclus, en particulier les victimes des bouleversements économiques et sociaux. La formation de communautés plus petites et ouvertes devrait faciliter le partage et l'intégration des personnes marginalisées. Face aux structures de péché qui engendrent l'injustice, la communauté chrétienne doit apprendre à mieux conjuguer sa confession de foi avec l'engagement pour la justice. Une attitude critique à l'égard des conditions nouvelles de la technologie, de l'économie et de la société, et une solidarité effective avec les organisations qui travaillent sur les mécanismes générant pauvreté et exclusion doivent faire désormais partie des programmes d'éducation et de formation chrétiens. L'engagement pour la remise de la dette des pays du Sud et l'action politique et caritative en faveur de l'accueil des réfugiés sont des tâches prioritaires que les communautés ne peuvent plus esquiver. L'Assemblée n'a pas fermé les yeux sur des situations d'exclusion à l'intérieur même de l'Eglise : divorcés remariés, prêtres mariés, hospitalité eucharistique. Si certaines recommandations invitent à aller plus loin dans la miséricorde et la compassion que les dispositions du droit en vigueur, elles rejoignent celles toujours plus insistantes de très nombreuses assemblées ecclésiales, synodes diocésains et autres qui se sont tenus ou se tiennent encore de par le monde. En témoignant d'une convergence dans la foi, elles indiquent un bon chemin, celui de Dieu.

Si une *Assemblée Diocésaine* est un signe du printemps, il appartient à chacun de faire en sorte que les fruits réalisent la promesse des fleurs.

Pierre Emonet

Edmond Chavaz (1905-2000)

Un monument du catholicisme genevois. Il s'est éteint en ce mois de mai, dans sa 96^e année. Il avait vu notre XX^e siècle presque en entier, deux guerres mondiales, la montée des régimes totalitaires auxquels il s'était opposé mais aussi les découvertes des sciences qui le passionnaient. Tout cela en simple vicaire, puis curé de paroisses. Il savait s'adapter aux enfants du catéchisme. L'un de ses anciens m'a dit qu'après une leçon sur la foi bien charpentée, il aidait les enfants à résoudre leurs problèmes de mathématiques. Tout au long de son ministère, il a enseigné, conseillé des adultes, aussi bien dans des problèmes de morale que dans des questions spirituelles. C'était, comme l'écrit l'abbé Pierre Vuichard, un puits de science.

*Pionnier dans l'œcuménisme, il était un expert écouté, notamment au sein du groupe des Dombes. **Choisir** lui a demandé sa collaboration pour la première fois en 1964. C'était l'après-Concile. Son premier article s'intitulait «Les mariages mixtes». Pendant près de dix ans, ce fut son thème presque exclusif. A relire ses articles, on se rend compte de ce qu'il a fallu de doigté et de patience aux œcuménistes d'alors pour faire avancer les choses : par exemple, que le catholique marié au temple ne soit plus excommunié, que la religion des enfants ne soit plus imposée par l'Eglise catholique mais laissée à la conscience des époux chrétiens. L'eucharistie et l'hospitalité eucharistique étaient son deuxième thème de prédilection. Là encore, l'abbé Chavaz traitait son sujet avec sa compétence habituelle. Il ne se voulait pas un foudre de guerre, mais un éclaircisseur avisé, connaissant parfaitement ce dont il traitait. Il devait achever sa collaboration avec notre revue plus de vingt ans plus tard, en 1987.*

***Choisir** le remercie très sincèrement. Désormais, l'abbé est dans la gloire éternelle, toujours aussi passionné de recherche, celle de Dieu et de son mystère dans le cosmos et dans l'Eglise.*

Raymond Bréchet s.j.

Sortir du nucléaire

Info Le nucléaire civil et militaire a encore de beaux jours devant lui. Sur le plan des énergies, se passer du nucléaire coûte trop cher pour que son abandon soit sérieusement envisagé (même s'il a été accepté). En Suède, par exemple, l'abandon de l'énergie nucléaire a été voté il y a vingt ans mais ce n'est que l'an passé qu'un premier réacteur a été effectivement démantelé. Le gouvernement a dû verser une compensation de plus d'un milliard de francs à la société qui exploitait la centrale. La seconde installation condamnée à être stoppée le sera en 2001. En revanche, aucun calen-

drier n'est fixé pour les dix autres centrales et il est peu probable que la date butoir de 2001 soit respectée.

Sur le plan militaire, un seuil supplémentaire dans l'escalade a été franchi. L'Eglise réformée unie, l'une des grandes Eglises protestantes de Grande-Bretagne, a dénoncé le projet de coopération entre l'Angleterre et les Etats-Unis concernant le déploiement d'un bouclier antimissiles, connu sous le nom de *Nouvelle guerre des étoiles*. Ce projet place ces deux pays en infraction vis-à-vis du Traité sur la limitation des systèmes de missiles antimissiles balistiques (ABM).

Pour le Saint-Siège, *tant que des armes de plus en plus sophistiquées seront fabriquées de par le monde, il n'y aura pas une authentique culture de la paix, mais seulement une paix basée sur l'équilibre de la terreur*. Ce principe, Mgr Tauran, «ministre des affaires étrangères», l'a rappelé lors de la 6^e Confé-

rence de révision du traité de non prolifération des armes nucléaires, regrettant la grande lenteur des progrès. *Le Saint-Siège ne se lasera jamais de répéter que seul un désarmement universel, progressif et contrôlé assurera un climat de confiance, de collaboration et de respect entre tous les pays*.

Secte et presse

Info La société américaine News World Communications, propriété de la secte Moon, a pris le contrôle de United Press International (UPI). Cette prestigieuse agence de presse, basée aux Etats-Unis, connaissait depuis longtemps de graves difficultés financières et cherchait un repreneur. Arnaud de Borchgrave, son président, est lui-même lié

depuis des années à la secte Moon. A présent, c'est le président de News World Communications, Dong Moon Jo, qui doit prendre la tête du conseil d'administration de UPI. Protestant contre ce rachat, Helen Thomas, la fameuse journaliste doyenne des correspondants à la Maison Blanche, a donné sa démission. Elle œuvrait pour UPI depuis 1943.

Retraite sur le net

Info Le site Notre-Dame du Web, <http://ndweb.free.fr>, propose aux internautes des retraites ignatiennes sur la toile. Deux religieuses et un père jésuite sont à l'origine de cette initiative qui, semble-t-il, a du succès.

Une mère de famille du Québec, ne pouvant s'absenter pour suivre des retraites, a expliqué qu'elle avait ainsi pu, grâce à ce site, faire une expérience spirituelle importante. Prochaine retraite prévue : du 9 au 30 juin.

Jésuites, un rapport hurluberlu

Info Le Département d'Etat américain a *présenté ses excuses les plus sincères à la Communauté jésuite* après la publication de fausses accusations, et l'a assurée qu'il n'avait *jamais eu l'intention de dénigrer la Compagnie de Jésus ni son*

œuvre pastorale dans le monde. Ce communiqué fait suite à un rapport annuel, sorti en mai sous le titre *Tendances globales du terrorisme*. On pouvait y lire que l'Armée de libération nationale colombienne avait été fondée en 1965 par des jésuites !

Sida et dollars

Opinion *Les Etats-Unis semblent décidés à lutter plus efficacement contre la propagation du sida dans les pays du Sud, et en particulier en Afrique où, rien qu'en 1998, l'épidémie a tué 2,2 millions de personnes. Le 10 janvier, lors de la session extraordinaire du Conseil de sécurité des Nations Unies consacrée aux ravages du sida en Afrique, le gouvernement américain avait annoncé une aide supplémentaire de 100 millions de dollars pour lutter contre cette maladie à l'étranger. Une goutte d'eau, certes, par rapport aux 1,5 à 3 milliards de dollars estimés nécessaires par les spécialistes pour combattre le HIV, mais un geste politique qui n'est pas passé inaperçu. D'autant plus qu'il avait eu lieu en présence du vice-président Al Gore, candidat aux présidentielles, qui, quelques mois auparavant, avait eu*



maître à partir avec les associations de lutte contre le sida de son pays. Elles lui reprochaient d'avoir menacé l'Afrique du Sud de sanctions économiques, en cas de mise en vente à grande échelle de médicaments génériques contre le sida, bon marché et de fabrication locale, au lieu des médicaments américains.

Le 10 mai dernier, Bill Clinton a franchi un pas de plus en signant un décret qui assouplit l'application des lois protégeant les brevets sur les médicaments contre le sida en Afrique subsaharienne. Un revirement intéressant... et très stratégique car ce geste de bonne volonté n'est qu'une offensive déguisée dans la guerre autour de la protection des brevets en matière de médicaments. Du fait de leurs coûts prohibitifs, les remèdes contre le sida sont inabordable pour la plupart des malades du tiers-monde. Or, il existe une disposition de l'accord sur les droits de la propriété intellectuelle de l'Organisation mondiale du commerce qui permet à des gouvernements d'autoriser des laboratoires de leur pays à produire sans licence des médicaments en cas d'urgence médicale (cf. «Le Temps», 12 mai 2000). Que le sida soit une de ces urgences, les chiffres l'indiquent, surtout en Afrique subsaharienne où vivent 70% des 33,6 millions de personnes infectées par le HIV. Le président américain a jugé donc sage de suivre le dicton : un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. Plusieurs facteurs ont conduit Washington à des compromis : la mobilisation des Nations Unis, à travers notamment son secrétaire général Kofi Annan qui, en décembre de l'an passé, lançait un appel à la com-

munauté internationale pour faire de la lutte contre le sida une priorité immédiate ; la fronde de certains Etats africains, comme l'Afrique du Sud, que les Etats-Unis courtisent commercialement depuis le crash des marchés asiatiques (en mars 1998, le continent noir a eu droit à une longue visite de Bill Clinton) ; la concurrence du Brésil qui, grâce à des brèches juridiques, produit des médicaments contre le sida, y compris une copie de l'AZT, à des prix en moyenne trois fois moins chers que les autres.

Cinq des plus grandes compagnies pharmaceutiques ont décidé de suivre le mouvement. Elles ont à leur tour annoncé, le 11 mai, qu'elles allaient casser les prix des médicaments contre le sida en faveur des malades du tiers-monde. On assiste là à une mini révolution dans le marché pharmaceutique. Un précédent qui pourrait bien s'appliquer à d'autres médicaments que la communauté internationale jugerait prioritaires, comme le Pfizer, contre la tuberculose. Et tant pis si le moteur de ces transformations restent le commerce et non la compassion. Tant que les résultats sont là. Reste que si le prix de certains médicaments doit être cassé dans les pays du Sud, cela ne peut se faire sans un investissement accru des gouvernements occidentaux dans la recherche des remèdes contre des maladies infectieuses, habituellement tropicales. Un bon investissement. La Conférence internationale sur les changements climatiques n'a-t-elle pas souligné l'an passé que le réchauffement climatique entraînera une propagation de ces maladies aux zones tempérées ?

Lucienne Bittar

Placements de l'Eglise anglicane

Info Selon le quotidien *La Croix*, l'Eglise anglicane a vu son patrimoine progresser de près de 18% en 1999, passant de 3,7 à 4,4 milliards de livres (10 à 12 milliards de francs). Une croissance due en grande partie à d'heureux placements effectués dans le secteur des hautes technologies (informatique, téléphonie). Les bénéficiaires servent en particulier à financer les retraites d'un clergé vieillissant, un bud-

get qui a triplé en quinze ans. S'ils sont rentables, ces placements sont aussi l'objet de controverses. Les organisations pacifistes et écologistes protestent contre les investissements de l'Eglise dans des sociétés liées à l'armement ou dans des projets industriels dommageables pour l'environnement. L'Eglise anglicane détient aussi des actions du laboratoire pharmaceutique Pfizer, le producteur du fameux Viagra.

Défenseur des pauvres

Info Michel Bavarel est le lauréat du Prix catholique de la communication 2000, décerné par la Commission des médias de la Conférence des évêques suisses. Depuis plus de 30 ans, ce journaliste genevois, qua-

lifié par le jury d'*avocat infatigable des pauvres*, contribue à faire connaître en Suisse les problèmes des pays du Sud. Michel Bavarel collabore notamment avec l'Action de Carême et avec **choisir**.

Quand Marie ouvre la voie : les noces de Cana

par Francine CARRILLO, pasteur, Genève

*Or le troisième jour, il y eut une noce à Cana de Galilée
et la mère de Jésus était là. Jésus lui aussi fut invité
à la noce ainsi que ses disciples (Jn 2,1-2).*

Le troisième jour... Étonnante, cette manière qu'a l'évangéliste Jean de nous introduire dans le récit de cette noce de village ! Le troisième jour... il faut entendre ici une allusion à la proclamation traditionnelle de la résurrection. C'est dire que dans le premier signe que Jésus va poser dans l'histoire des humains, il y a d'emblée un goût d'aube pascale, une senteur de promesse.

La noce est un lieu hautement symbolique, parce qu'elle concerne la relation homme-femme, c'est-à-dire la relation essentielle à la transmission de la vie. Et si Jésus arrive dans ce lieu-là, c'est que nos alliances humaines sont appelées à être inscrites dans une profondeur qui les accompagne en les transcendant, en les appelant vers le haut. Ce qui est le sens du mot résurrection en grec : *anastasis*, se poser dans la hauteur, dans la profondeur. Est-ce un hasard si l'on trouve chez le prophète Osée qui a donné, à travers sa propre expérience conjugale, une image forte de l'alliance entre Dieu et son peuple, cette très belle parole : *Au bout de deux jours, il nous aura rendu la vie, au troisième jour, il nous aura relevés et nous vivrons en sa présence (Os 6,2) ?*

L'amour qui nous relie à l'autre est de part en part une épopée spirituelle. Il ne peut rester vivant que s'il se laisse visiter par la grâce qui relève, par cette surprenante douceur venue d'ailleurs qui détourne le besoin de captation vers l'offrande. Aimer juste, aimer vrai est une aventure trop grande pour notre cœur humain, à moins de nous en remettre à Celui qui est venu nous en ouvrir le possible. C'est donc bien vrai qu'il faut l'inviter ! Et pas seulement à la noce d'un jour, mais à celle de toujours, à cette noce des jours ordinaires, moins évidente que la fête, mais autrement essentielle.

Paysage maternel

Et la mère de Jésus était là. C'est que les mères sont toujours là, toujours déjà là ! Elles sont là où la vie commence et là où elle se renouvelle. Elles sont là au commencement et à la fin, présentes dans la joie de la naissance et dans la souffrance de la mort. Ainsi Marie. Compagne attentive lors du premier signe de son fils, compagne honorée lors du signe ultime de la croix (Jn 19,25-27). Mais entre le début et la fin, entre ce qu'on raconte des paroles de Jésus et des guérisons qu'il

opère, dans les trous du récit évangélique, il y a tous ces jours passés sous silence, ces jours de fidélité quotidienne où les mains des mères se plissent à force de laver et de raccommoier. Il y a tous les gestes qu'accomplissent inlassablement les femmes, ces gestes qui soignent et qui entretiennent la vie jour après jour. Il y a le courage et la persévérance, l'inquiétude et l'attention aux autres, il y a l'imagination aussi pour sortir des impasses. Jésus - et c'est là la marque de l'humanité qu'il partage avec nous - vient de là. De ce paysage maternel qui lui a permis de grandir et d'aller à la rencontre de sa vocation.

Mais on sait aussi que de sa mère, il faut se séparer. Sous peine de rester pris à jamais dans des liens mortifères. Jésus reviendra plus tard sur ce travail de la coupure symbolique, toute alliance de chair étant appelée à devenir alliance de parole (Lc 8,21) car seule la parole permet de sortir de la fusion et de la confusion. A regarder de près nos relations familiales, nous voyons à quel point ce travail est un artisanat délicat toujours à remettre sur le métier ! Si le labeur des enfants, c'est d'apprendre à quitter l'enveloppe maternelle et la maison du père sans culpabilité, celui des parents, c'est sans conteste de laisser partir sans retenir. L'appel qui nous rencontre de la part de Dieu, c'est que chacun vive dans sa propre vie plutôt que dans celle de l'autre.

Pour l'heure, Jésus est invité là où Marie est déjà là. Il arrive en second, parce que la parole - celle du Père dont il est le témoin - s'inscrit toujours sur la terre première du maternel. C'est là qu'elle vient patiemment écrire le récit de nos vies, en les ouvrant,



Attendre avec foi...

comme celles des mariés de Cana, à la promesse d'une alliance où la joie de Dieu se révèle étonnamment surabondante.

Dire le manque

Ils n'ont pas de vin (Jn 2,3). Tout avait pourtant été parfait jusque là. La fête était magnifique, les jeunes filles radieuses sous le soleil de Cana, les jeunes gens rieurs et taquins, les vieux tout à leurs souvenirs et les mariés un peu ailleurs... comme tous les amoureux du monde ! A sentir les effluves qui s'échappaient de la maison toute proche, le repas promettait encore. Avec les premiers plats, le vin avait circulé et maintenant, les visages s'animaient autour de la table harmonieusement dressée à l'ombre des oliviers.

Jésus, apparemment très pris par la conversation, ne s'était aperçu de rien. Mais Marie, elle, avait tout vu. Elle avait vu les cruches se vider et les regards interroger en silence les serviteurs gênés. Après tout, elle aurait pu en rester là et taire ce qui n'était pas son affaire. Mais c'est plus fort qu'elle.

Voilà qu'elle se met à parler. Maintenant qu'elle a compris, maintenant qu'elle devine ce que sera la gêne du marié tout à l'heure, elle ne peut pas rester dans l'indifférence. Elle tire Jésus par la manche et discrètement lui souffle ce qui manque. Merveilleuse Marie ! Silencieusement donnée aux autres. Veillant sur eux à leur insu. L'attention à autrui se fait ici femme, mais l'appel vise bien chacun et chacune d'entre nous !

Ils n'ont pas de vin. Qu'est-ce à dire ? Dans la Bible comme dans nos vies, le vin est relié à la joie. Non pas à l'ébriété qui étourdit et qui éloigne de soi, mais à ce sourire intérieur qui caresse doucement le cœur quand on est tout simplement bien d'être ensemble. Le vin - si l'on en croit la tradition sapientiale qui sait ce que vivre veut dire ! - c'est la vie. La vie bonne, la vie voulue par Dieu pour ses créatures : *Pour les hommes, le vin est comme la vie, si on le boit avec modération. Quelle vie pour celui qui manque de vin ! Aussi bien fut-il créé aux origines pour apporter la joie. Le vin apporte allégresse du cœur et joie de l'âme, quand on le boit à propos et juste ce qu'il faut* (Si 31,27-28). Le vin symbolise donc le don de la vie, ou plus subtilement encore, ce surcroît de grâce qui circule entre les êtres et fait de leur rencontre une fête. Une fête vraie et profonde, de celles qui nourrissent la mémoire et soignent l'âme pour longtemps.

Ils n'ont plus de vin... Voilà que ce subtil essentiel vient à manquer et qu'apparaît du même coup la précarité de notre humanité. Nous avons beau vouloir maîtriser le présent, prévoir l'avenir, espérer que nous réussissons là où les autres ont échoué avant nous, vient un jour où nos cruches se vident, nos élans tiédissent, nos amours s'épuisent. Et le vin manque terriblement, pour beaucoup sur notre terre, en ce tournant de millénaire. Le vin de la convivialité, le vin de la solidarité, le vin de la justice, le vin de Dieu qui fait *briller les visages plus que l'huile* (Ps 104,15). A tout

moment, la fête de la vie risque de tourner court. A tout moment, l'alliance entre Dieu et l'humain se trouve interrompue. Et la joie envolée creuse le désir de nostalgie. Où sont passées les noces d'antan ?

Pourtant, au cœur de ce qui est difficile à vivre, face à l'angoisse que génère demain, une parole nous rejoint, comme un appel à faire nôtre la posture de Marie. Marie qui veille et qui voit ce que les autres ne voient pas. Marie qui choisit d'intercéder plutôt que de céder au malheur. Marie qui ose poser des mots sur le manque qui menace. Marie qui se tourne vers Celui d'où vient le secours, Marie qui croit au possible invisible plus qu'à l'impossible immédiat.

C'est en veillant comme elle, c'est en osant nommer comme elle à l'oreille du Christ ce que nous n'avons pas et qui nous manque, que nous serons emmenés vers la Présence qui renouvelle nos existences quand nous nous ouvrons à la confiance. Que notre prière, en communion avec tous les «manquants» de notre temps, apprenne à se nourrir de la ténacité de celle qui nous précède dans la foi pour nous en révéler l'inouï !

Le risque de croire

Quoi qu'il vous dise, faites-le (Jn 2,5). Et voici que Marie achève ce qu'elle a commencé. C'est elle, la première, qui a vu le manque dans la fête : toutes ces cruches vides sur la table des noces. Et c'est elle qui s'est tournée vers Jésus, à l'insu de tous, car elle savait, la mère, que le fils saurait soigner ce manque. Mais Jésus a d'abord résisté, comme les fils résistent aux mères. Pour rester à la bonne distance. Pour ne pas mélanger son désir à celui de Marie. Pour choisir lui-même ce à quoi il est appelé par le Père. Et il a eu cette parole qui claque comme un fouet sur l'empressement maternel. *Que me veux-tu, femme ? Mon*

heure n'est pas encore venue. Une manière de nous assigner à notre juste place, nous qui sommes si prompts à dicter à Dieu la marche à suivre.

Et c'est là précisément, dans ce retour à l'espace qui nous est propre, que la foi peut commencer. Par le renoncement à savoir ce qui est bon, alors même que l'idée du bon s'est déjà imposée à nous. Pour s'en remettre à l'Autre, sur-le-champ et inconditionnellement. Cet Autre qui sait mieux que nous ce dont nous avons besoin. Marie aurait pu s'offusquer de la réponse de son fils. Se sentir blessée et bouder. Mais il y a en elle infiniment plus que le jeu des émotions de la chair. Il y a cette vague de confiance qui la porte depuis l'instant de l'Annonciation. Il y a cet acquiescement de tout l'être à Dieu, cette douceur d'avoir dit *oui* et d'en recevoir chaque jour le fruit. C'est pourquoi elle peut entendre la réplique sans se liquéfier.

Et le temps des apartés prend fin, car l'histoire réclame sa suite. Marie achève maintenant son rôle de veilleuse en s'effaçant : *Quoi qu'il vous dise, faites-le.* Elle ne sait encore rien de ce «dire» du Fils mais elle demande seulement qu'on lui prête foi et surtout qu'on le fasse. Qu'on fasse tout le possible pour que la Parole de vie prenne - comme prend un feu - au milieu de cette fête qui s'en va à vau-l'eau.

Faites ce qu'il vous dira : c'est déjà ce que Pharaon avait dit à son peuple au sujet de Joseph qui avait fait engranger du froment en prévision de la famine qui s'annonçait en Egypte (Gn 41,55). C'est la parole de Moïse annonçant un prophète autre que lui et dans lequel l'apôtre Pierre reconnaît le Christ : *Vous l'écoutez en tout ce qu'il vous dira* (Ac 3,22). C'est ainsi que Marie reprend ici le geste ancestral de la foi où l'être humain renonce à demeurer seul avec lui-même pour s'ouvrir à plus que lui, pour se re-poser en un Autre que lui. Non par paresse ou par démission, mais parce que c'est là la vérité de son humanité.

Nous n'existons que d'être reliés au Don de la vie. A ce Don dont nous ne savons jamais ce qu'il va être aujourd'hui, ni comment il va réussir à prendre chair dans nos histoires. *Quoi qu'il vous dise, faites-le.* Il faut entendre ici l'impératif de croire la Parole plus forte que les évidences qui s'imposent à nous, plus forte aussi que les résistances qui rendent notre chemin opaque.

Poser des gestes

Marie, une fois encore, nous montre la voie. Par elle, nous apprenons que les signes que Dieu pose dans nos existences ne peuvent être le résultat d'un quelconque acharnement spirituel - une sorte de *mobbing* exercé sur le divin ! - mais qu'ils surviennent tout au contraire dans les espaces où nous réussissons à lâcher prise et à nous laisser faire par la grâce. Mais il y a plus encore que le croire. Il y a l'invitation à passer à l'acte au milieu de nos obscurités. *Quoi qu'il vous dise... faites-le.* Ce jour-là, à Cana, sur la parole de Jésus, les serviteurs de la maison ont risqué ce geste aussi inouï qu'incongru de remplir des jarres destinées au rituel de la purification. C'était transgresser un ordre établi, s'exiler hors des habitudes pieuses. Il fallait oser, il fallait y croire ! Or, ils l'ont fait, ce geste. Et pas à moitié. C'est «jusqu'au bord» qu'ils ont rempli les jarres, précise le texte.

Aller jusqu'au bout de nos gestes, habiter pleinement l'appel qui nous est fait d'être vivants. Ecouter la Parole qui parle en nous, risquer des comportements qui étonnent. Entrer dans la question sans savoir la réponse, s'en remettre à Celui par qui le neuf arrive comme Jésus s'en est remis au Père... voilà bien le travail de la foi, toujours à remettre sur le métier de nos existences. N'est-ce pas l'unique travail essentiel ? Celui en qui tout prend sens ?

F. C.

De la patience envers soi-même !

Toujours et encore l'impatience nous guette. Ainsi de ces rencontres où nous nous dirigeons, toutes affaires cessantes, au rendez-vous. Cependant, l'ami n'arrive pas. L'heure est passée et bien passée ! Autour de nous, chacun vaque à ses occupations mettant en évidence notre impression de subir un rythme imposé : nous étions maîtres de notre temps, nous voici dépendants de lui !

Nous sentons bien l'inquiétude, la colère peut-être, monter en nous. La joie d'avance savourée se ternit. Ce qui promettait d'être une entrevue heureuse devient cause d'acrimonie. Naît une sourde hostilité envers celui que, quelques instants auparavant, nous désirions tant rencontrer. Comment réagir ?

Focalisant sur ces vagues déferlantes d'inquiétude ou de colère, nous pouvons nous laisser emporter. Nous peignons tout en noir ou en rouge ! *Qu'a-t-il bien pu lui arriver ? Quel accident, quel malheur ? Fulminant nous pestons : C'est bien lui ! Toujours le même ! Il ne peut donc jamais arriver à l'heure ! Pour qui me prend-il !* Crispés, nous ne voyons, lorsqu'enfin il arrive, que son retard ! Oubliée sa présence et la joie qu'elle nous donne !

Une autre attitude est cependant possible. Sans nous identifier à ces vagues, nous mesurons la relativité de la situation.

Nous sommes vivants et nous attendons quelqu'un que nous apprécions ! Nous regardons alors l'animation de la rue : joies et peines des passants... Ont-ils besoin d'une aide, d'un regard, d'un sourire... Nous oublions, nous en venons à percevoir la vie telle qu'elle est...

Soudain l'ami arrive, confus de son retard. Nous sommes presque surpris de son embarras, tellement contents de le voir. Que s'est-il donc passé ? Nous avons simplement été attentifs à l'heure du présent, enrichis par les relations que la vie sans cesse nous offre.

Dans l'Evangile, il nous est raconté comment Jésus accueille cette vie et rencontre les autres. Chaque fois, il est à l'heure. Non celle des rendez-vous mais de la vie qu'il reçoit de son Père. Relié à son amour, il est libre pour entrer en relation : il va, regarde, s'arrête, mange avec les pêcheurs, touche les aveugles et les sourds, guérit les lépreux et repart sur les routes de Galilée... L'impatience lui est inconnue : il vit à l'heure de Dieu !

Perdre son temps serait faillir à sa mission : être le témoin et le médiateur de l'amour de Dieu. Pourquoi ne pas nous mettre à son école en nos moments d'impatience ?

Luc Ruedin s.j.

Mariages dans l'Eglise, une pastorale du discernement

par Michel LEGRAIN, Paris*

Après avoir proposé une lecture historique des origines du mariage chrétien,¹ Michel Legrain se penche ici sur sa pastorale dont l'une des difficultés majeures consiste à concilier la portée sacramentelle du mariage et la réalité des épreuves vécues par des couples mariés. La foi et le sacrement de mariage se voient affectés, et la pastorale souvent désarçonnée, lorsque, par exemple, un ou une catholique veut épouser, ou a déjà épousé, un parti qui ne partage pas ses croyances.

Familles et religions font fréquemment chorus pour dresser des obstacles face à ce qu'elles estiment être des mésalliances spirituelles. Un adage de la vieille France disait : *Mariez-vous à votre porte, avec des gens de votre sorte*. Dans une langue plus savante, les ethnologues nomment unions préférentielles celles qui sont souhaitées par le groupe social d'appartenance, auxquelles ils opposent les unions déconseillées et les unions interdites. L'affirmation courante proclamant qu'aujourd'hui chacun est entièrement libre dans ses choix amoureux et matrimoniaux n'empêche nullement que dans la pratique et selon les statistiques, beaucoup se marient dans un espace culturel plus restreint qu'ils ne le croient. On parle alors d'homogamie.

Lorsque, au nom de l'amour, on décide d'épouser un conjoint qui se trouve culturellement éloigné par ses racines humaines et spirituelles, comme dans une union entre chrétiens et musulmans, il faut être bien conscient que l'on rencontrera certainement des difficultés de communication dépassant très nettement la moyenne habituelle des couples qui sont culturellement et religieusement proches et consonants.

Certes, l'amour conjugal et parental peut parvenir à surmonter l'immensité du fossé culturel et religieux. Cela implique cependant que chaque époux possède les ressources personnelles nécessaires pour approfondir sa foi, et qu'il apprenne aussi à discerner l'essentiel de l'accessoire.

On attend ici compétence et discrétion de la part d'un accompagnateur pastoral, et qu'il aille au-delà de la simple affectivité et de la compassion verbale. Chaque époux risque de connaître, une fois passés les temps de l'euphorie amoureuse, des problèmes de gestion entre, d'une part, son attrait pour le lointain et l'inconnu, et, d'autre part, son goût et son désir de retrouver ses propres repères culturels. Et si le couple connaît l'échec définitif, le pasteur sera peut-être utile pour aider à tempérer une culpabilité plus ou moins bien enfouie : celle des amants qui ont osé transgresser les interdits et qui ont essayé un échec, après s'être crus plus malins et

* Michel Legrain, missionnaire spiritain, enseigne à l'Institut catholique de Paris. Spécialiste des questions de mariage et de sexualité, il est l'auteur de nombreux ouvrages sur ces thèmes.

plus forts que les proches et amis qui les mettaient en garde.

Parmi les situations matrimoniales où la disparité religieuse fait fréquemment ressortir les pesanteurs d'un passé lourdement conflictuel, les unions entre juifs et chrétiens méritent une attention pastorale particulière. En évitant, pour commencer, l'erreur si fréquente consistant à faire l'impasse sur le fossé religieux qui nous sépare, sous prétexte que nous sommes conjointement des auditeurs du Livre révélé et des croyants monothéistes. *Le christianisme est issu du judaïsme et il ne peut se passer d'interroger la tradition juive dans sa réflexion sur lui-même. Par contre, le judaïsme ne doit rien au christianisme, il n'a donc nul besoin de l'interroger pour fonder sa propre cohérence. Il forme un tout et il considère que le regard qu'il porte occasionnellement sur le christianisme relève de la curiosité, non du besoin.*² Pourtant, pour deux époux fermement croyants et inscrits chacun solidement dans sa tradition religieuse, que de découvertes et de progrès possibles !

Au sujet des mariages entre baptisés relevant d'Eglises chrétiennes sœurs mais séparées, la forte désapprobation des autorités religieuses des grandes Eglises s'est bien estompée mais la discipline du passé marque encore beaucoup de cœurs et d'esprits. Les communautés chrétiennes minoritaires se souviennent avec tristesse et amertume des pressions et humiliations subies, toujours en invoquant Jésus-Christ de part et d'autre. Les protestants, en particulier, trouvaient excessives et même immorales les promesses exigées d'eux, par lesquelles ils s'engageaient, souvent par écrit, à assurer une éducation uniquement catholique pour tous leurs enfants. Pour échapper aux tensions conjugales et familiales inhérentes à de telles unions interconfessionnelles, de nombreux époux et enfants sombraient dans ce que la pastorale nommait les marécages de l'indifférence religieuse.

Les longs et lents efforts œcuméniques de ce XX^e siècle portent aujourd'hui d'heureux fruits pour les couples interconfessionnels qui se sentent respectés et même observés, tels des « séminaires » domestiques où peuvent croître des pousses préparant des retrouvailles avec une Eglise voulue une et sainte par son Seigneur. Mais il ne faudrait pas que les facilités offertes aujourd'hui pour les célébrations liturgiques matrimoniales et baptismales laissent supposer aux futurs époux que désormais tout est réglé. On peut partager entre conjoints le même regard sur l'Évangile et sur la vie, et cependant souffrir de certains blocages familiaux, amicaux et ecclésiaux en ce qui concerne l'âge du baptême des enfants, la catéchèse, la fréquentation eucharistique, sans parler des questions éthiques quand elles se trouvent traitées différemment par chaque Eglise. Si, par exemple, les enfants circulent selon leur seule fantaisie d'un lieu de culte confessionnel à un autre, il risque de ne pousser nulle part des racines. C'est pourquoi l'appartenance à un groupe de foyers interconfessionnels peut être précieuse pour l'approfondissement doctrinal et pastoral de problèmes qui, s'ils n'étaient judicieusement éclairés, pourraient entamer la sérénité spirituelle et ecclésiale de ces époux, de leurs enfants et de leurs proches.

De graves épreuves

Bien d'autres difficultés attendent les couples, mariés ou non. Qui pourrait avoir l'outrecuidance de mesurer ou de chiffrer l'importance des blessures et des traumatismes ressentis par l'un et l'autre membres ? Ainsi, le chemin qu'est invitée à parcourir une femme avec ses jeunes enfants n'est pas le même si elle se trouve frappée par le deuil conjugal, ou bien abandonnée par son mari. Tout diffère : l'arrachement,



«Kramer contre Kramer».

la douleur, éventuellement le remords et la culpabilité, ainsi que l'éclairage spirituel et l'espérance chrétienne. Tandis que la veuve s'interrogera sur l'autrement de la vie corporelle et sur les transformations de leur amour conjugal transporté dans le Royaume de la vie définitive, la femme répudiée ou divorcée prendra peu à peu la mesure de ses capacités face aux appels évangéliques concernant l'apaisement des rancœurs, l'offre du pardon, l'acceptation d'une éventuelle réconciliation ou la volonté d'adoucir les blessures et séquelles de la séparation, avec toujours dans l'esprit et le cœur le bien des enfants, non pas orphelins mais séparés de leur père.

Il est utile de se souvenir qu'en cas de séparation ou de divorce, il existe des différences énormes entre le partenaire qui décide de partir et l'autre qui se voit abandonné. Jean Monbourquette présente ainsi les choses : *L'expérience de quitter quelqu'un est tout autre que l'expérience d'être*

*quitté. Si tu es l'initiateur de la séparation, peut-être te sentiras-tu coupable de ton geste. Par contre, tu te trouveras dans une position avantageuse : tu auras eu le temps de mijoter ta décision et tu auras l'initiative de décider de la séparation, tandis que l'autre se trouvera dans une position d'impuissance.*³

Comment ne pas évoquer aussi certaines ruptures brusques avec un état de vie dans lequel on avait tout investi au départ et qui fournissait la quasi totalité d'une stature humaine et spirituelle ? Une religieuse, un prêtre, un évêque qui défroquent - selon l'expression triviale et condamnable - auront souvent bien du mal à exister autrement, selon les modes de vie communs à tous les baptisés engagés dans un métier et une vie de couple. Pas facile de pousser des racines souvent tardives et parfois mal ajustées ! N'oublions pas non plus la rupture de vie commune provoquée par une incarcération sévère.

Il existe, cependant, un point commun à toutes ces personnes : elles ont l'impression d'une plongée dans une sorte d'abîme, avec un effroyable broyage de tout ce qui faisait leurs raisons de vivre. *Vais-je survivre ?* Celui qui est tombé au fond d'un puits profond et s'y est cassé s'étonne : le ciel existe encore, il en aperçoit une rondelle découpée par la margelle du puits qui l'a piégé. Avec d'innombrables précautions, il débute l'inventaire de ses plaies et brisures. Sorti de là, il lui faudra reprendre les gestes les plus élémentaires de la vie végétative et relationnelle.

Une lente résurrection

Souvent, les premières réactions débordent de révolte. Lorsque notre harmonie existentielle s'écroule, elle entraîne habituellement dans sa chute notre sérénité spirituelle. Certains songent au suicide, d'autres, pour oublier, s'embarquent dans l'alcool, la drogue, le sexe. Ces conduites autodestructrices proclament que l'on n'arrive pas à accepter les nouvelles données de ce qu'est devenue notre vie.

Une aide attentive et compétente permet souvent qu'un réel travail de deuil s'accomplisse et que s'opère une lente remontée vers la guérison. Mais il serait inopportun de prétendre réorienter sa vie avant que le passé ne se soit suffisamment décanté et pacifié. Laisser du temps au temps. Un signe de réussite : retrouver le goût pour de nouveaux investissements et dévouements. De jeunes pousses verdissent, puis fleurissent, annonçant un printemps inédit et une résurrection pascale espérée. Des croisées de chemins se découvrent, qui ne se seraient pas présentées dans la situation antérieure.

Des rechutes sont possibles. Il faut beaucoup de temps pour reconquérir sa sérénité affective et spirituelle. Le croyant renoue alors souvent avec la vérité de la prière : la proximité de Dieu devient vitale, on ose déshabiller comme jamais son cœur devant

lui. La prière, dit Thomas d'Aquin, c'est le dépliement de son cœur devant Dieu, afin qu'il le défroisse et le décrispe.

L'accompagnateur pastoral est parfois découragé en constatant la trop grande précocité d'une remise en couple. Mais il se peut que l'aventure, même sans lendemain, s'avère être une manière de se prouver qu'on existe et qu'on est encore porteur d'un réel pouvoir de séduction. Ce besoin de se rassurer ne peut s'analyser avec les outils classiques du péché de la chair.

Sur cette route difficile où se succèdent pertes assumées et résurrections engagées, on ne peut taire l'incidence du pardon et d'une éventuelle réconciliation. Ici, il serait extrêmement naïf et dangereux de penser qu'une réconciliation réinstalle purement et simplement dans la vie antérieure et que tout va reprendre comme si rien ne s'était passé. Durant le temps du deuil, il a fallu couper des branches gourmandes afin que la vigne produise du fruit autrement. Il a été nécessaire de se réconcilier déjà avec soi-même, après découverte de certaines zones d'ombres, afin de pouvoir se présenter devant autrui en étant davantage au clair sur soi. Un autrui qui sera peut-être le partenaire d'hier, lui aussi travaillé par l'épreuve et disposé pareillement à remettre les pendules à l'heure, après avoir parcouru de son côté tout un chemin. Ou alors, un autrui qui sera éventuellement un autre partenaire. Mais alors, quelle image de la fidélité est présentée dans ce cas-là ?

Lorsque le couple premier a été constitué sous la pression d'une image parentale mal digérée, le passage du partenaire rêvé au partenaire réel s'accompagne souvent de bien des ravages. Certains, au sortir de cette crise d'identité d'un couple encore enfantin ou adolescent, trouvent en eux et entre eux les indispensables ressources pour s'inventer de nouveaux rapports et un nouvel équilibre conjugal et familial satisfaisant. Pour d'autres, l'accès à une maturité davantage adulte peut devenir incompatible avec le

maintien d'un couple qui, malgré toutes les aides psychologiques et spirituelles, ne peut assainir ses racines. Faudra-t-il alors, sous prétexte de sauver les apparences extérieures du mariage, obliger une femme ou un homme à demeurer lié de façon plus ou moins perverse dans un couple fondé sur des assises malades ?

Une pastorale de l'espérance

C'est en de telles situations que l'on mesure l'inadéquation évangélique et pastorale de l'actuelle position doctrinale et disciplinaire de notre Eglise, au regard de laquelle, en dehors d'un unique mariage regardé comme sacramentel, aucune autre vie de couple ne peut être admissible ou respectable. Que faire alors ? Ici, comme en tout autre domaine, le responsable pastoral, lorsqu'il est sollicité, ne peut qu'inviter à un discernement éthique éclairé celles et ceux qui, en des situations aussi délicates, s'interrogent sur les choix à faire.

Lorsque nous nous engageons sur notre route humaine, en choisissant un métier, un conjoint, un monastère ou un service ministériel, c'est toujours avec le ferme dessein de réussir notre vie dans cet état de vie et d'y trouver notre épanouissement, en y assumant les difficultés et les embûches inhérentes à toute existence.

Nous avons vu que des ruptures et des brisures imprévues peuvent être telles, qu'elles nous contraignent à faire le deuil d'une manière de vivre où l'on espérait légitimement pouvoir persévérer tout au long de notre chemin terrestre. Face à une cassure plus ou moins irréversible, notre vitalité humaine comme notre foi chrétienne nous invitent à ne pas baisser les bras. Il existe, en effet, une possibilité de réussir notre vie même si nous avons échoué dans un état de vie qui avait pourtant mobilisé tant d'efforts et porté tant d'espérances. Lorsqu'une personne se noie

et essaie désespérément de sortir de l'eau, il est capital que l'entourage humain et la communauté chrétienne ne l'enfoncent pas en lui appuyant sur la tête et en la repoussant dans le courant, loin des berges. Comme chrétiens en général et comme catholiques tout particulièrement, nous avons à réfléchir sur nos pratiques personnelles et nos pastorales officielles afin d'évacuer en ces dernières, comme en tout autre domaine, tout ce qui se trouve en dissonance avec les différents et multiples appels de l'Évangile.

L'attitude de Jésus de Nazareth, pasteur et prophète, devrait éclairer en tout nos conduites personnelles et pastorales. Jamais il n'a regardé une personne humaine comme définitivement irrécupérable. Sa pédagogie est constante : il accueille chacun là où il en est, afin de l'orienter vers un peu plus loin et un peu plus haut. Jésus annonce le Royaume à partir du point qui intéresse son interlocuteur. Regardons Jésus avec la Samaritaine ou avec Zachée. Il accepte volontiers de se dérouter, afin d'approfondir un dialogue éminemment pastoral. Il propose des repères plus qu'il ne donne des réponses dans la mesure où celles-ci risqueraient de fermer le débat. Il indique des directions et refuse d'imposer des directives. C'est ainsi que les situations les plus ordinaires peuvent devenir sacramentelles, c'est-à-dire porteuses d'un message d'une vie autre. Nous le savons, un petit germe de vie demeure toujours. C'est cette notion biblique de petit reste qui nous invite à demeurer des porteurs d'espérance.

M. L.

¹ *Le couple dans l'Eglise, situation juridique*, in **choisir** n° 485, mai 2000, pp. 12-17.

² **Pierre Boudier**, *Mariages entre juifs et chrétiens*, Chalet, Paris 1978, p. 95.

³ *Aimer, perdre et grandir*, Novalis, Outremont 1994, p. 20.

Vers un islam suisse ?

par Hans MAHNIG*, Neuchâtel

La présence musulmane en Suisse est un phénomène récent. Environ 200 000 à 250 000 musulmans y vivent aujourd'hui, contre 20 000 en 1970, faisant ainsi de l'islam la troisième religion du pays. Cette nouvelle réalité soulève d'importants enjeux. Comment garantir, par exemple, loin des préjugés, l'intégration des musulmans et de l'islam en Suisse ? En toile de fond des débats, les rapports Eglises-Etat.

Si l'immigration musulmane est en Suisse un phénomène plus récent qu'ailleurs en Europe occidentale, c'est principalement pour deux raisons. D'une part, la Suisse n'a pas été une puissance coloniale, d'autre part, l'immigration économique de l'immédiate après-guerre a été presque uniquement composée de personnes venant des pays de l'Europe du Sud, comme l'Italie et l'Espagne. Ce n'est qu'à partir du milieu des années soixante-dix, avec l'accroissement de l'immigration de ressortissants de l'ex-Yougoslavie et de la Turquie, que la présence de musulmans s'est affirmée. Ils forment aujourd'hui entre 2,8 et 3,5% de la population totale.

Caractéristique majeure, la majorité d'entre eux (95%) n'ont pas la nationalité suisse : en 1990, seuls 0,1% des Suisses mais 11,6% des étrangers indiquaient être musulmans. Leurs nationalités et leurs origines sociales sont assez hétérogènes. Si en Suisse francophone, un nombre important de musulmans viennent de pays arabes et font partie des classes moyennes, en Suisse alémanique, la majorité sont des ouvriers immigrés venant de la Turquie et de l'ex-Yougoslavie.¹

Autre caractéristique, comme ailleurs en Europe, la présence musulmane est surtout un phénomène urbain, 73% vivent dans les

ville, et les premières expressions d'une culture islamique se sont développées dans les quartiers populaires. Plus d'une centaine de mosquées existent en Suisse, presque toutes établies dans des appartements ou des boutiques reconvertis.

Pendant longtemps, ces premières manifestations d'une culture musulmane ont été « invisibles » dans l'espace public et la nouvelle minorité religieuse demeurait, comme le dit Patrick Haenni, un des seuls spécialistes de l'islam en Suisse, *un mystère à peu près total* pour la société helvétique.² Dans les années quatre-vingt-dix, cependant, les immigrés musulmans ont commencé à se mobiliser pour la mise en place de cimetières islamiques et de mosquées, ainsi que pour une reconnaissance en tant que communauté religieuse. Ces revendications constituent le signe de l'intégration progressive des populations musulmanes. Comme l'a constaté le sociologue Gilles Kepel, beaucoup de musulmans ont commencé à s'engager pour que dans les pays d'accueil leur religion soit respectée lorsqu'ils pre-

* Hans Mahnig est chef de projet au Forum suisse pour l'étude des migrations (Neuchâtel). Il travaille sur l'histoire de la politique migratoire suisse, dans le cadre du Programme national de recherche *Migrations et relations interculturelles*.

naient conscience qu'ils pourraient ne pas retourner dans leurs pays d'origine.³

C'est avec la visibilité croissante de l'islam que les premières controverses sur sa place en Suisse ont émergé. Il faut cependant distinguer la question de l'intégration des musulmans de celle de l'intégration de l'islam, puisqu'une grande partie des musulmans qui vivent aujourd'hui en Europe sont aussi peu pratiquants que les Européens chrétiens. Les questions liées à l'intégration de l'islam ne constituent pas, pour eux, l'enjeu central de leur vie quotidienne. Selon certains observateurs, focaliser l'attention sur l'appartenance religieuse fait donc oublier que les musulmans sont tout d'abord, comme les chrétiens, *des hommes et des femmes aussi divers par leurs pratiques religieuses que par leurs origines sociales, culturelles et ethniques*.⁴

La force des stéréotypes

Rappelons, par rapport à l'intégration des musulmans, que la restructuration de l'économie suisse des années quatre-vingt-dix a affecté plus fortement les immigrés que les Suisses et ainsi également les musulmans. Rappelons aussi que la discrimination dont beaucoup de musulmans font l'objet en Suisse les frappe indépendamment du fait qu'ils soient pratiquants ou non. La médiatisation d'événements internationaux, comme la révolution iranienne et l'essor de l'islamisme en Algérie, a fait émerger, en Suisse comme ailleurs en Europe, la peur du fondamentalisme, entraînant la résurgence de stéréotypes forgés pendant des siècles dans le conflit entre l'Orient et l'Occident et contribuant ainsi à une hostilité croissante de l'opinion à l'égard de l'islam en général.

La force de ces préjugés s'est manifestée dans plusieurs communes alémaniques lors de récentes procédures de naturali-

sation : alors que les candidats italiens et espagnols ont obtenu la citoyenneté suisse, des candidats turcs, bosniaques et albanais ont été refusés. Il va sans dire qu'il s'agit dans ces cas de discriminations fondées sur des stéréotypes anti-musulmans, que seul un long travail d'information par les autorités, les Eglises et les associations pourra combattre.

L'intégration de l'islam en Suisse ne se réduit cependant pas à la question du traitement égalitaire d'une nouvelle religion et de ses membres ; elle renvoie aussi à la façon dont l'islam, qui ne connaît pas la même histoire de sécularisation que les religions traditionnelles en Suisse, peut s'insérer dans les relations historiques entre Eglises et Etat.

En effet, au centre du débat sur l'intégration de l'islam en Suisse se trouve le rapport de la religion à l'Etat, débat qui s'est souvent focalisé sur la question du port du foulard par des élèves musulmanes à l'école publique. Une société laïque peut-elle accepter des signes religieux dans l'espace présumé neutre de l'enseignement public ? L'attitude des autorités cantonales a toujours été pragmatique : aujourd'hui, tous les cantons acceptent que des filles musulmanes assistent aux cours avec le foulard. Un père turc voulant faire dispenser sa fille des cours de natation s'était vu refuser cette demande par les autorités du canton de Zurich. Le père amena le litige devant le Tribunal fédéral qui, en 1993, trancha en sa faveur, arguant que, dans ce cas, le respect des prescriptions vestimentaires était plus important que l'obligation de suivre des cours de natation. Cette décision favorisant l'identité religieuse de la fille aux dépens du principe de laïcité déclencha un important débat, aussi bien dans la presse que dans la littérature juridique.

Plus récemment, une enseignante suisse convertie à l'islam a été obligée par les autorités genevoises de retirer son foulard à l'école. Selon celles-ci, si les élèves



La Mosquée de Genève.

avaient le droit de garder celui-ci pendant les cours, l'enseignante, en tant que représentante de l'Etat, devait se conformer au principe de la neutralité religieuse. Le débat qui suivit cette décision montra bien l'ambiguïté de l'enjeu. Alors que Tariq Ramadan, fondateur du Foyer culturel musulman de Genève, la critiquait au nom de l'égalité de traitement de toutes les religions - selon lui, ni la croix ni la kippa n'avaient jamais été interdites - (*Journal de Genève*, 17 octobre 1996), Hani Ramadan, son frère et directeur du Centre islamique des Eaux-Vives, à Genève, mettait en cause la définition de la laïcité sur laquelle s'appuyait cette décision. Selon lui, la laïcité ne pouvait pas signifier de contraindre une personne à dissimuler ses convictions (*Tribune de Genève*, 21 octobre 1996). Quand, en 1997, le Tribunal fédéral, auquel l'enseignante avait fait appel, confirma la décision des autorités genevoises, reprenant grosso modo l'argumentation de celles-ci, ce ne furent pas seulement les représentants musulmans qui contestèrent le jugement mais aussi certains prêtres catholiques qui y virent une interprétation dogmatique de la laïcité.

La mise en place de cimetières islamiques, sujet le plus brûlant pour les musulmans aujourd'hui, relève du même enjeu.⁵ Le souhait d'être enterré en Suisse selon les rites islamiques constitue le signe d'une volonté d'intégration. Or, jusqu'à très récemment, le seul cimetière musulman en Suisse se trouvait à Genève, le carré musulman du Petit-Saconnex. Dans les autres cantons, les musulmans n'ont d'autres possibilités de faire

enterrer leurs morts selon leurs rites qu'en les faisant transférer dans leur pays d'origine, ce qui implique des coûts très élevés.

De ce fait, depuis plusieurs années, des associations musulmanes se mobilisent pour la mise en place de cimetières islamiques. Or, très souvent, les réglementations cantonales interdisent la mise en place de quartiers séparés sur les cimetières communaux. Vestige historique du *Kulturkampf* du siècle dernier, cette interdiction était justement conçue pour éviter que des protestants dans des communes à majorité catholique, ou des catholiques dans des communes protestantes soient discriminés. Or aujourd'hui, cette mesure fondée sur le principe de la neutralité religieuse empêche justement que des minorités - et non pas seulement les musulmans - puissent être enterrés selon leurs coutumes.

C'est pourquoi un nouveau règlement sur les cimetières a été adopté en septembre 1997 par la municipalité de Berne. Il prévoit que, désormais, toutes les communautés religieuses ont le droit d'enterrer leurs morts sur des cimetières communaux selon leurs rites. C'est sur la base de ce principe,

qu'en novembre 1999, un quartier musulman pour 250 tombes a été créé sur le cimetière de Bremgarten.

La décision de la ville de Berne est significative à plusieurs égards : elle a prouvé qu'un processus de dialogue entre représentants musulmans et autorités peut amener les deux côtés à des compromis (les musulmans ont ainsi consenti à réutiliser les tombes). La décision a également montré que les Eglises peuvent jouer un rôle important en tant que médiateurs, puisque la *Gemeinschaft Christen und Muslime in der Schweiz* avait assuré le bon fonctionnement du dialogue.

Hétérogénéité

L'exemple de Berne nous amène finalement à l'influence du fédéralisme suisse. Même si la Constitution garantit la liberté religieuse, ce qui oblige les municipalités à traiter les différents groupes religieux sur un pied d'égalité, le rapport concret entre Etat et Eglises est en Suisse déterminé sur le plan cantonal. Cela signifie qu'il y a vingt-six manières de définir la place de la religion dans l'espace public, des définitions qui vont d'une relation relativement étroite entre Etat et Eglises (dans la plupart des cantons alémaniques), jusqu'à une séparation complète (comme par exemple à Genève et Neuchâtel). L'intégration de l'islam en Suisse se fera donc en grande partie par les cantons, et on peut dorénavant déjà supposer qu'elle empruntera de ce fait des chemins assez divers.

S'ajoute que les organisations islamiques en Suisse présentent une réalité assez différenciée : elles se distinguent par la nationalité mais aussi par leurs orientations politiques et idéologiques. Il va sans dire que cette diversité ne facilite pas la négociation avec les autorités, surtout quand il s'agit de questions comme la reconnaissance de l'islam en tant qu'institution de droit public (au

même titre que les autres religions) qui nécessite une démarche commune de toutes les associations islamiques. Les musulmans de Zurich sont jusqu'à présent les seuls à avoir réussi à s'unir pour formuler leurs demandes conjointement face aux autorités. A Genève, en revanche, une telle plate-forme commune fait défaut, alors qu'à Neuchâtel les autorités tentent par la mise en place d'un groupe de travail d'institutionnaliser un dialogue avec les organisations islamiques.

Ces différents exemples illustrent que, malgré des difficultés, l'intégration de l'islam en Suisse a commencé. Si certains conflits lors de ce processus ont été tranchés par les juges, c'est surtout sur le plan local que la discussion entre autorités suisses et représentants musulmans pourra aboutir à des compromis satisfaisants. L'émergence d'un islam suisse demandera encore du temps, il passera par le combat contre des stéréotypes et pour l'égalité de traitement, ainsi que par des compromis négociés sur le plan local.

H. M.

¹ Les meilleures informations statistiques sur les musulmans en Suisse se trouvent actuellement chez **Marcel Heiniger**, *Données sur les musulmans et les musulmanes en Suisse*, in «Tangram Bulletin de la Commission fédérale contre le racisme», n° 7, 1999, pp. 80-81.

² **Patrick Haenni**, *Musulmans de Suisse et religion : d'un islam à l'autre*, in «Cahiers de l'Université de Lausanne», n° 4, Lausanne 1995, p. 10.

³ **Gilles Kepel**, *Les banlieues de l'islam - Naissance d'une religion en France*, Seuil, Paris 1991.

⁴ **Jocelyne Cesari**, *Etre musulman en France aujourd'hui*, Hachette, Paris 1997, p. 206.

⁵ **Sarah Burkhalter**, *La question du cimetière musulman en Suisse*, CERA-Editions, Genève 1999.

Aide au Sud : les ONG résistent

par Gérard PERROULAZ*, Genève

«Vous pouvez verser vos dons sur le compte chèque postal de la Chaîne du Bonheur, CCP 10-15000-6, mention...» Combien de fois n'avons-nous pas entendu cet appel, suivi de collectes de dons impressionnantes, confirmant le sens de la solidarité des Suisses. Mais si les Suisses sont si généreux, pourquoi tant d'organisations non gouvernementales (ONG) tirent-elles les sonnettes d'alarme quant à leur financement ? Et où va l'argent récolté ; les Suisses seraient-ils les oubliés de cette aide humanitaire et au développement ? Réponses avec chiffres à l'appui.

En 1998, l'aide de la Suisse aux pays du Sud s'est élevée à 1559 millions de francs. La Confédération a versé 1287 millions (soit le 82,6% de l'aide totale), les organisations privées d'entraide 250 millions (16%) et les cantons et communes 22 millions (1,4%). L'aide aux pays en transition s'est, quant à elle, élevée à 127 millions de francs (dont 110 versés par la Confédération).

Les 250 millions de francs versés par les organisations privées représentent les projets de coopération au développement ou les actions humanitaires financées par les fonds propres des organisations. Les organisations privées sont cependant aussi financées par les pouvoirs publics (*voir encadré*). Ainsi, en 1998, elles ont reçu 168 millions de francs de la Confédération pour leurs actions spécifiques ou pour des projets en régie et 23 millions de francs des cantons et communes. Compte tenu de ces contributions, l'aide gérée par les institutions privées s'est élevée au total à plus de 440 millions de francs. Cette somme représente plus du quart du total de l'aide suisse aux pays en développement ou aux pays de l'Est, ce qui montre

bien l'importance des ONG dans la coopération internationale.

On entend souvent que l'aide au Sud se ferait au détriment de l'aide aux pauvres en Suisse. Les statistiques de l'aide privée démentent ces fausses impressions. Les chiffres cités ci-dessus sont en effet à replacer dans le contexte du marché du don en Suisse. Le Bureau central des œuvres de bienfaisance (ZEWÖ) effectue chaque année une estimation de l'argent collecté auprès du public en Suisse pour l'aide sociale en Suisse et à l'étranger. Plus d'un milliard de francs aurait été ainsi récolté en 1999 par les organisations d'entraide suisses pour l'ensemble des œuvres caritatives suisses, donc aussi, et surtout, pour l'aide sociale en Suisse.

Que les pauvres en Suisse soient lésés s'avère aussi faux si l'on considère les dépenses publiques suisses. Une étude de la Direction du développement et de la co-

* Gérard Perroulaz est chargé de recherche à l'Institut universitaire d'études du développement (IUED) et rédacteur de l'*Annuaire Suisse Tiers Monde*.

opération (*DDC, 10 ans de coopération internationale de la Suisse, 1999*) montre que les dépenses de la coopération au développement et de l'aide humanitaire représentent une part infime des dépenses des collectivités publiques (Confédération, cantons et communes pris ensemble). Ainsi, pour chaque tranche de 1000 francs d'impôts payés en Suisse par un contribuable, 187 francs servent à payer l'éducation, 167 à financer les assurances et l'assistance sociales, 125 francs sont utilisés pour les dépenses de santé, 96 francs pour les transports routiers et chemins de fer, 58 francs pour la défense nationale et 43 francs vont à l'agriculture. Les dépenses de l'aide publique au développement ne représentent que 11 francs 80 centimes par tranche de 1000 francs d'impôts et l'aide aux pays de l'Est 1 franc 55 !

Evolution des dons

Malgré ce que l'on pourrait penser de la lassitude des donateurs et malgré les discours alarmistes de certaines organisations qui constatent effectivement une baisse de leurs recettes provenant des dons, l'aide financée grâce aux récoltes de fonds est plutôt en train d'augmenter ces dernières années (226 millions de francs en 1996 et 97250 millions de francs en 1998).¹ On peut constater en fait une relative stabilité des dons pendant les années 90, mais certaines tendances sont préoccupantes.

On assiste au vieillissement des donateurs réguliers de certaines organisations. Si elles n'arrivent pas à attirer des donateurs jeunes, plusieurs œuvres d'entraide verront leur financement menacé dans un proche avenir. Un des signes de cette évolution préoccupante est le fait que pour certaines organisations, une part importante des dons sont versés lors de décès (legs).

Autre nouveauté : l'importance grandissante de l'argent récolté suite à des catas-

trophes naturelles et lors de guerres très médiatisées. Jamais les campagnes de récolte de fonds de la Chaîne du Bonheur

Sources de financement des institutions privées

- *Ressources financières propres* : collectes auprès du public, dons et legs, dons en nature, cotisations des membres, produits des ventes de matériel, contributions d'entreprises, d'autres institutions privées et de la Chaîne du Bonheur, rémunération de prestations de services, produits financiers.
- *Contributions de la Confédération* : surtout par la Direction du développement et de la coopération (DDC) et par le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), qui peuvent prendre quatre formes différentes. La Confédération peut, premièrement, confier la gestion de projets de développement à une ONG par un contrat en régie : elle conserve ainsi la responsabilité principale du programme et assure le 100% du financement du projet (c'est de l'aide «quasi-publique»). Deuxièmement, la Confédération peut fournir des contributions aux institutions pour des projets et programmes gérés par ces ONG : le financement de la Confédération ne couvre dans ce cas qu'une partie du coût du projet (généralement pas plus de la moitié). Troisièmement, la DDC verse des contributions à des institutions qui envoient des volontaires sur le terrain. Enfin, une partie de l'aide humanitaire de la Confédération transite par des ONG actives dans ce domaine.
- *Ressources des cantons et communes* : seule une petite partie de l'aide des cantons et des communes est directement versée au Sud. La gestion des fonds d'aide des collectivités publiques locales est généralement confiée à des ONG.
- *Ressources internationales* : nous ne disposons pas d'informations complètes sur l'importance du financement étranger pour les ONG suisses. Les contributions d'ONG étrangères à des ONG suisses sont comptabilisées dans les ressources financières propres des associations, mais aucune statistique globale recense des contributions d'Etats étrangers ou d'organisations internationales.



Tuzla 1997. Les guerres médiatisées influencent à la hausse les dons.

n'ont eu autant de succès que ces dernières années. Ses collectes auprès du public ont permis de récolter 10 millions de francs en 1996 et 55,9 millions en 1998. En 1998/99, 130 millions de francs ont été récoltés en quinze mois. Certaines campagnes récentes de la Chaîne du Bonheur ont atteint des niveaux records :

Kosovo (avril 1999)	49,7 millions de francs
Intempéries en Suisse (1987)	40,6 millions
Ex-Yougoslavie (1992-1996)	37,6 millions
Ouragan Mitch (1998)	34,4 millions
Inondations Brigue et Tessin	26 millions
Guerre du Golfe (1991)	24,8 millions
Somalie (1992)	19 millions
Séisme en Turquie (1999)	17,4 millions
Arménie (1988)	17 millions
Rwanda (1994)	16,3 millions

Cette évolution est préoccupante à bien des égards. Il est ainsi plus facile de récolter de l'argent lorsque les catastrophes sont très médiatisées ou les événements proches de chez nous. Combien de conflits oubliés des médias, et comment récolter des fonds pour du développement à plus long terme

(soutien à des organisations de base et à des organisations syndicales, à des systèmes de formation, de petits crédits, etc.) ?

Il faut toutefois noter que l'argent récolté par la Chaîne du Bonheur n'est pas exclusivement utilisé pour l'aide d'urgence mais qu'une partie des fonds est engagée plus tard, pour la reconstruction. Rappelons aussi que la Chaîne du Bonheur ne gère pas les projets directement mais qu'elle

verse les dons à diverses organisations d'entraide pour qui cette source de financement est très importante. Sur les 37,6 millions de francs récoltés par la Chaîne du Bonheur pour la Bosnie, plus de 12 millions de francs ont été versés à la Croix-Rouge suisse pour financer des projets en Bosnie, 10 millions à Caritas Suisse et plus de 8 millions à l'Entraide protestante.

Le monde agité des ONG

On peut estimer que le nombre d'ONG suisses actives dans l'aide aux pays en développement et aux pays de l'Europe orientale s'élève à plus de 650. Les principaux domaines d'activités des ONG sont l'aide d'urgence, l'aide à l'enfance, à la santé, à la formation et au développement rural.

Aujourd'hui encore, la moitié environ des dons sont récoltés par des organisations confessionnelles ou proches des Eglises. Les principales œuvres d'entraide suisses proches des Eglises sont les suivantes (avec entre parenthèses le montant de l'aide aux pays en développement financée par les

fonds propres de ces organisations en 1998) : Entraide protestante (15,9 millions de francs), Caritas Suisse (14,4 millions), Action de Carême (11,8 millions), Christian Solidarity International (5,6 millions), Aide aux lépreux Emmaüs (4 millions), Institut Baldegg (3,7 millions).

Résultat de la diversité du monde des ONG : une grande dispersion des moyens investis par ces organisations, même si les moyens financiers se sont concentrés sur certains pays. Les institutions privées suisses soutiennent des activités de coopération au développement ou d'aide humanitaire dans plus de 120 pays en développement. Les 15 principaux pays bénéficiaires de la coopération au développement reçoivent 45% de l'aide. En 1998, on trouvait par ordre décroissant d'importance : l'Inde, le Soudan, les Etats de l'ex-Yougoslavie, le Brésil, la Tanzanie, les Philippines, le Bangladesh, le Nicaragua et la Colombie. Un tiers de l'aide aux pays en développement s'est dirigé vers le continent africain, 28% vers l'Asie, 21% vers l'Amérique latine et 6% vers les pays de l'Europe du Sud-Est (12% de l'aide touchant plusieurs régions).

Le travail très diversifié des différentes ONG est en soit une richesse, il ne faut pourtant pas cacher les problèmes sous-jacents à l'existence de centaines d'ONG actives dans la coopération ou dans l'aide d'urgence. Il y a d'abord une rude concurrence entre elles pour attirer les donateurs : plus d'un donateur confronté à la profusion d'envois publicitaires dans la boîte aux lettres doit se sentir dérouté.

Ensuite, on assiste parfois à la présence de multiples ONG dans certains pays en développement, avec des actions menées souvent sans aucune coordination. Est-il vraiment nécessaire d'avoir plus d'une cinquantaine d'ONG présentes au Brésil, ONG travaillant dans des domaines proches (aide à l'enfance) et dans des lieux voisins (appui à des communautés de quartiers avoisinants d'une même ville) ? On peut raisonnablement se

poser la question de l'efficacité de cette aide. Près de soixante ONG suisses sont, par exemple, présentes en Inde, une quarantaine actives en Haïti, en Colombie ou en Bolivie. Plus d'une trentaine d'ONG sont actives au Cameroun, en Tanzanie ou aux Philippines.

Dans une région comme la Bosnie, l'Etat bénéficiaire se trouve face à une quinzaine d'organisations internationales, des centaines d'ONG et des dizaines d'agences gouvernementales (avec, pour la Suisse, des représentants de la Direction du développement et de la coopération, de l'Office fédéral des réfugiés pour l'aide au retour et du Département militaire). On imagine les problèmes de coordination sur le terrain !

G. P.

Sources

IUED, *Annuaire Suisse-Tiers Monde 2000*, Institut universitaire d'études du développement, Genève, 434 p.

IUED, *Annuaire Suisse-Tiers Monde 1999* (avec le dossier : *La Suisse et l'action humanitaire*), Institut universitaire d'études du développement, Genève, 344 p.

IUED et DDC, *Aide suisse aux pays en développement et aux pays de l'Europe orientale 1998*, IUED, Genève 1999, 253 p.

Rapports annuels de la Chaîne du Bonheur 1997 et 1998, Genève.

Michèle Mercier, *De Sarajevo à Pristina. L'engagement de la Chaîne du Bonheur dans les Balkans de 1992 à 1999*, Genève 2000, 66 p.

Documents du ZEW, Zentralstelle für Wohlfahrtsunternehmen, Zürich.

¹ Le 17 mai, Caritas Suisse a indiqué que les dons reçus en 1999 ont augmenté de 40% par rapport à 1998. Sans doute en raison des multiples catastrophes enregistrées un peu partout dans le monde. L'œuvre d'entraide catholique a, en effet, mis l'accent en 1999 sur l'aide humanitaire et la reconstruction dans des régions comme le Kosovo et la Turquie (ndlr).

Solidarité internationale : l'Etat démissionne

par Jean-Pierre GONTARD*, Genève

La coopération internationale traverse une crise, à l'instar de celle de l'ensemble de la société : celle du moins d'Etat. Sous prétexte d'amélioration de fonctionnement et de rentabilité, les gouvernements occidentaux, suisse compris, se délestent du secteur de la solidarité internationale pour le confier aux privés. Avec des résultats inverses aux buts affichés : professionnalisme en moins, «oubli» des plus nécessiteux.

L'Etat prolifère. Il s'occupe de tout. C'est souvent mal fait et cela coûte trop cher. Telle est la chanson que nous entendons très souvent, surtout depuis une quinzaine d'années. Les paroles sont en anglais et seule la musique varie suivant la mode : country, reggae ou dernièrement salsa. L'Etat, c'est-à-dire ceux qui sont censés nous représenter à la tête de l'Etat, est sensible à ces couplets quelle que soit la question à l'ordre du jour du Conseil fédéral, du Gouvernement, du Conseil de fondation ou du Comité exécutif d'une organisation internationale.

Le résultat est évident : retrait négocié, nouvelle stratégie concertée de désengagement ou d'une «remise reprise», comme l'on dirait dans le jargon de la coopération au développement. Il s'agit d'une démission, d'un acte volontaire et unilatéral, d'une privatisation partielle ou déguisée. L'Etat abandonne des tâches qu'il a exercées pendant des décennies en espérant que d'autres reprennent cette charge. Cette analyse concerne-t-elle la solidarité internationale ? Vaut-elle pour la coopération au développement entre les pays prospères et les pays en marge ? A-t-elle des conséquences sur les nombreux acteurs de la solidarité internationale ? Oui, de plus en plus.

La solidarité internationale a souvent été considérée comme l'action de la main gauche de l'Etat. Elle était censée compenser en partie l'action de sa main droite. Une main restituée une part des bénéfices récoltés par l'autre. C'était l'argument utilisé lors de la campagne sur le crédit IDA de la Banque mondiale, dans les années 80. Cela permettait de donner bonne conscience aux élus, ceux-là mêmes qui sont responsables de l'équilibre entre les intérêts individuels et collectifs, entre les intérêts de la population et des milieux d'affaires, entre les régions riches et les régions pauvres.

Depuis les années soixante, les Etats «atlantiques» ont tenté d'améliorer la coopération internationale quantitativement, plus rarement qualitativement. Ils ont constitué des systèmes sophistiqués pour obtenir des résultats sinon meilleurs, du moins plus visibles et mesurables. Le CAD (Comité d'aide au développement de l'OCDE) en est l'exemple le plus connu.

* Jean-Pierre Gontard est directeur adjoint de l'Institut universitaire d'études du développement et président de la Fédération genevoise de coopération.

Les citoyens informés et concernés s'inquiètent de voir les deux mains croître à des vitesses différentes. Imaginez un de ces crabes nocturnes sur les plages de sable qui semble n'avoir qu'une pince tellement la droite est grande et la gauche est petite. Nous sommes à la veille d'une mutation importante. Non seulement la main gauche est rachitique et manque de force, mais les Etats atlantiques, et peut-être aussi la Suisse, veulent limiter encore plus les fonctions de la pince gauche du crabe et se contenter du travail de la droite, celle qui veille aux «intérêts majeurs» de la nation : la compétitivité et donc l'emploi et la stabilité. Davos a pris la place du Conseil économique et social des Nations Unies. La solidarité internationale serait une activité tellement importante qu'elle devrait être principalement confiée au secteur privé qui travaille mieux, plus vite et moins cher. Encore la même chanson, mais sur une musique «Heimat» venant des Grisons.

Placements économiques

Quels sont les premiers signes de cette mutation dans les pays occidentaux ? Tout d'abord, l'abandon à leur sort des régions les plus difficiles et surtout des régions difficiles sans intérêt stratégique. Nous sommes loin de la conférence de Paris sur les PMA, priorité aux pays les moins avancés. Nous en sommes au «recentrage», aux pays de concentration. Pour la Suisse, il s'agit de l'abandon de Haïti et de Madagascar. A quand celui des pays des Grands Lacs africains ou du Sahel ? Bientôt peut-être.

Par ailleurs, la mode des fondations lancée par l'USAID (coopération américaine) il y a quelques années a traversé l'Atlantique. Si un pays du Nord souhaite se désengager d'un lourd programme dans un pays du Sud qui n'a pas encore atteint ses objectifs, la solution réside dans la création d'une fondation ou d'un fonds spécial. Cela permet de

partir vers des pays plus intéressants commercialement, comme l'Afrique du Sud, le Vietnam ou la Chine. Le cadre juridique de la fondation privée présente bien des avantages en théorie mais pratiquement, il revient à remplacer des crédits publics désintéressés par des crédits privés compétents mais rares et très intéressés. L'Etat crée un fonds de l'eau à participation volontaire pour remplacer un programme d'équipement rural. Peut-être souhaite-t-il qu'une multinationale des eaux prenne la place laissée libre, tout en déclarant que c'est dans l'intérêt des pauvres. L'Etat démissionne.

Un autre signe de la mutation en cours dans les stratégies de coopération internationale des pays occidentaux est le changement de discours. Les grands textes de ces dernières années mettent la pauvreté au centre des stratégies. La Banque mondiale et la Grande-Bretagne ont, les premiers, changé de costume. Ce ne sont plus les besoins essentiels, les ressources humaines et la bonne gouvernance qui occupent les trois premières pages des rapports annuels mais la pauvreté.

Copenhague + 5 26-30 juin, à Genève

En marge de l'Assemblée générale de l'ONU sur le développement social :

Dimanche 25 juin

10h00 - 11h45 : culte inter-confessionnel à la Cathédrale Saint-Pierre,

12h15 - 15h : grand meeting d'ONG sur le développement social, organisé par la Communauté de Travail, différentes ONG internationales et nationales et la Fédération genevoise de coopération,

15h00 - 18h00 : marche de la société civile, d'UniMail à l'OMC et à la Place des Nations, organisée par le Comité suisse de l'Appel de Bangkok.

S'il ne s'agissait que d'un changement cosmétique, il ne faudrait pas s'inquiéter. C'est plus grave. Les Etats du Nord renoncent, ils démissionnent. Ils sont atteints par une maladie grave : le «donors' fatigue». En mettant en avant la pauvreté, les Etats du Nord signifient qu'ils ne veulent plus subventionner le renforcement des Etats du Sud. Ils ne veulent plus contribuer patiemment à la mise en place des services publics : l'éducation, la santé, l'eau, les services agricoles. Ils souhaitent travailler «directement» avec les plus pauvres, avec les associations, avec les fondations, avec les petits - petites entreprises, petits crédits, petits périmètres. Les petits crédits attribués par les ambassades remplacent les grands programmes à long terme et les attachés diplomatiques en assurent la gestion le dimanche, entre deux pique-niques.

ONG : pauvres mais libres ?

Un autre signe de la mutation dans le système occidental de solidarité internationale est la révision des accords entre les gouvernements et les grandes organisations non gouvernementales (ONG) actives dans le développement depuis plusieurs décennies. Certaines lignes de crédit qui permettaient de financer 60 à 75% des activités de terrain d'organisations compétentes sont ramenées à 50%. Il s'agit «d'assainir la situation» et de protéger ces organisations contre une influence excessive des gouvernements donateurs. C'est aussi peu satisfaisant que le serait une réduction de 25% à 50% du service du feu pour que les pompiers ne soient pas gênés par les ordres du maire ! Les organisations privées de coopération internationales vivent très bien cette soi-disant contrainte en Europe du Nord, en Hollande, en Allemagne ou dans les pays scandinaves. Ce sont surtout les Anglais et les Américains qui diabolisent l'effet pervers des subventions issues de la fiscalité.

En Suisse, les ONG devront revendiquer l'utilisation d'une part toujours plus importante des crédits publics destinés à la coopération internationale ; sinon, elles dépériront et l'Etat perdra un instrument de qualité. Ces organisations sont un lien essentiel entre la population et le gouvernement, chez nous comme outremer. Une diminution drastique de leurs activités, soit laisserait le champ libre à l'illusion du rééquilibrage des richesses par les seuls investissements privés, soit, dans le pire des cas, permettrait la prolifération des petites activités caritatives qu'aimaient beaucoup nos grands-parents. La moitié des crédits publics suisses consacrés à la solidarité internationale pourrait être mise en œuvre par les privés à but non lucratif, comme c'est déjà le cas dans plusieurs pays.

En bref, les Etats occidentaux, Suisse comprise, sont tentés par un redéploiement de la coopération internationale. Il s'agit à la fois d'une nouvelle répartition des ressources de la fiscalité et d'une nouvelle répartition des responsabilités entre les agences publiques, les ONG et le secteur des affaires. Le risque est grand que l'adhésion du public aux politiques extérieures diminue et qu'il se sente moins proche et moins concerné. Les exemples ne manquent pas et ils sont suffisamment nombreux pour que nous nous mobilisions contre cette forme de démission de l'Etat.

J.-P. G.

Pour en savoir plus

- *L'Etat démissionne ? Place au privé ! Les Œuvres d'entraide en question*, Caritas-Université de Neuchâtel, 1997.
- **Jacques Forster**, *La cohérence des politiques : une nouvelle approche des relations Nord-Sud*, in «Annuaire Suisse-Tiers Monde 2000», dossier *Pour une politique suisse plus cohérente envers les pays en développement*, IUED, Genève 2000.

Développement social : des films réalistes

par Lucienne BITTAR

Quel lien unit *Rosetta*, de Luc et Jean-Pierre Dardenne, *La vie rêvée des anges*, de Eric Zonca, et la *Vie sur terre*, d'Abderramane Sissako ? Tous ces films parlent de précarité sociale et d'exclusion, le quotidien de milliers de personnes, au Nord comme au Sud.

Alors qu'aura lieu à Genève, du 26 au 30 juin, la session extraordinaire des Nations Unies sur le suivi du Sommet mondial pour le développement social (Copenhague + 5), la Maison du Grütli s'apprête de son côté à accueillir, du 19 au 30 juin, un cycle de films sur le développement social. Cette manifestation est organisée par le Cinéma des trois Mondes - une association culturelle rattachée à l'Institut universitaire d'études du développement - et par la Fédération genevoise de coopération - un organe qui regroupe 49 organisations actives dans la coopération au développement et l'information sur les relations Nord-Sud. Thèmes abordés : la paupérisation, les conditions de travail et les libertés syndicales, le travail des enfants, les formes d'organisations pour œuvrer en faveur du développement social.

Documentaires suisses

Le septième art, souvent, s'emploie à dénoncer ces états de fait. Regroupés, les visionnements de ces films n'en sont que plus parlants. Une vingtaine de films seront ainsi présentés. Certaines projections seront complétées par des discussions, en présence des réalisateurs. Ainsi, *Helldorado*, *Chronique d'une tribu*, sera présenté pour la pre-

mière fois à Genève en présence de son réalisateur, Daniel Schweizer, auteur de l'étonnant *Skin or die*. Il signe ici, encore une fois, un remarquable documentaire. C'est la chronique d'un groupe de jeunes à Genève, en rupture familiale, scolaire ou professionnelle. La plupart encore mineurs, ils témoignent devant la caméra de leur refus d'une société dans laquelle ils ne trouvent plus leur place. *Je crois en un cinéma documentaire en tant qu'ouverture sur les autres*, déclare D. Schweizer pour expliquer sa démarche.

A relever encore les projections de trois films impressionnants, signés Alice Schmidt : *I killed people*, ou le destin de cinq vétérans de la guerre au Liberia, *Les tapis de la honte* où Triwehni joue son propre rôle, celui d'un petit garçon enlevé pour travailler comme noueur de tapis, avant de pouvoir s'enfuir trois ans plus tard, et enfin *Lettre aux adultes*, une fiction-documentaire dénonçant les mines antipersonnel.

Programme complet : ☎ 022 738 04 88
ou 022 906 59 54

**A l'occasion de ses 15 ans,
le CINÉMA DES TROIS MONDES
offre vingt billets de cinéma
aux lecteurs de *choisir* !**

pour les séances du 19 au 24 juin,
au CAC-Voltaire (Genève).

Appelez-nous au 827 46 76.

L'ennui est l'ennemi du beau

par Valérie BORY, journaliste, Lausanne

*Perdants magnifiques**

Bleu de Thury, de Malika B. Durif**

Fastes d'Enfer, de Michel de Ghelderode***

Triptyk, de Bartabas****

Le théâtre doit-il émouvoir, transmettre un message, disséquer les éternels ressorts du pouvoir et de l'amour ? Doit-il montrer le beau ? le laid ? Doit-il seulement divertir ? Quelques réponses en forme d'itinéraire.

L'appétit vient en mangeant

Le sommeil vient en dormant

La soif vient en buvant

Le rire vient en souriant

Et le rhume vient en se mouchant

Le sanglot vient en pleurant

La vieillesse vient en courant

Et la mort vient en vivant.

La sagesse populaire va souvent à l'essentiel. Cette comptine anonyme résume l'esprit du Théâtre Musical de Lausanne. Devant nous se plante une petite chorale, droit sortie d'un film de Fellini, avec un tuba, un hautbois, une clarinette, un accordéon. Disant et chantant, la petite troupe voyage avec Roland Dubillard, Jean-Marie Le Clézio, Albert Cohen et d'autres, dont les brefs textes sont entrecoupés de chansons : Gilles, Violetta Parra (le Gracias a la vida des années chiliennes), l'Abbé Bovet... dont l'on redécouvre une mélodie bouleversante, qu'on dirait venue du sud profond et qui est en patois fribourgeois. Ils arrivent et repartent sur la pointe des pieds, ils nous ont dit

le principal : pourquoi les mots qui restent derrière les dents finissent par nous étouffer ? pourquoi y a-t-il quelque chose plutôt que rien ? qu'est-ce que le bonheur ? C'est tout bête, ça fait rire et ça fait pleurer. Ça raconte la vie, humblement, avec un humour tendre (une Giulietta Masina - Marie Perny - chante le premier refrain de *C'est magnifique*, de Cole Porter, au bord des larmes). Le Théâtre Musical, qui sait si bien vagabonder sur les chemins de la nostalgie, redécouvre sans avoir l'air de rien la raison d'être de tout spectacle.

Avec *Bleu de Thury*, ce sont quatre femmes d'âge et d'origine différents qui, chaque jour, à la buanderie de la prison, partagent peu à peu les secrets de leur

*Par le Théâtre Musical de Lausanne, avec Heidi Kipfer, Marie Perny, Yvette Théraulaz et les musiciens Philippe Ethinger, Lee Maddeford, Daniel Perrin, joué en mai au Poche, Genève, et au Théâtre de Vidy, Lausanne.

**Par Narration & Cie, joué en mai au Théâtre Arsenic, Lausanne.

***Par la Compagnie Angledange, mise en scène Andrea Novicov, joué en mai au Théâtre St-Gervais, Genève, et à l'Arsenic, Lausanne.

****Par le Théâtre Zingaro, actuellement au Chapiteau du Chalet à Gobet, à Lausanne, supplémentaires du 9 au 18 juin (relâches les 12 et 15), puis, au Festival d'Avignon, du 6 au 30 juillet.

itinéraire criminel. Il y a Mignon, vingt-cinq ans de trottoir, Violette, engluée dans une relation impossible, Blanche, obsédée par le sexe et Angèle, si naïve. Elles ont tué un homme ou commis l'infanticide, parce qu'elles étaient captives de leur condition. Mères, amantes, souillées, trahies.

- *J'aimais m'avilir.*
- *Tout ce qu'il fallait faire pour une poignée de cerises.*
- *Des corps qui se donnent et des âmes qui se refusent.*
- *Je n'ai rien connu qui ressemble à ses lèvres.*
- *Il était ma couronne d'épines.*

Sous le langage, aussi cru soit-il, pointent des éclairs de poésie. Les comédiennes, dirigées par Jacques Roman, sont précises et sans complaisance. Au-dessus de leurs têtes est suspendu le linge de la buanderie, carrés de tissu blanc éclairés par l'arrière, devenant lanternes japonaises, ou sur lesquels se projettent des nuages qui font penser à Magritte.

L'auteur, Malika B. Durif, lyonnaise, a pris pour thème la condition féminine en marge. Elle raconte l'oppression subie et se met du côté des victimes, imagine pour elles un langage dramatique, met en mots le désir féminin. Une démarche très intéressante, mais

limitée : on est devant une photographie d'un état donné, au contraire d'une situation théâtrale où les intrigues et les passions se nouent pour parvenir au stade ultime où quelque chose est démontré, dénoué. Le théâtre implique une catharsis, ou alors il faut être Beckett pour inventer une autre forme de théâtre où la progression s'inscrit dans un cercle qui nie l'idée de résolution, parce que pour Beckett, il n'y en a pas.

La décadence du clergé

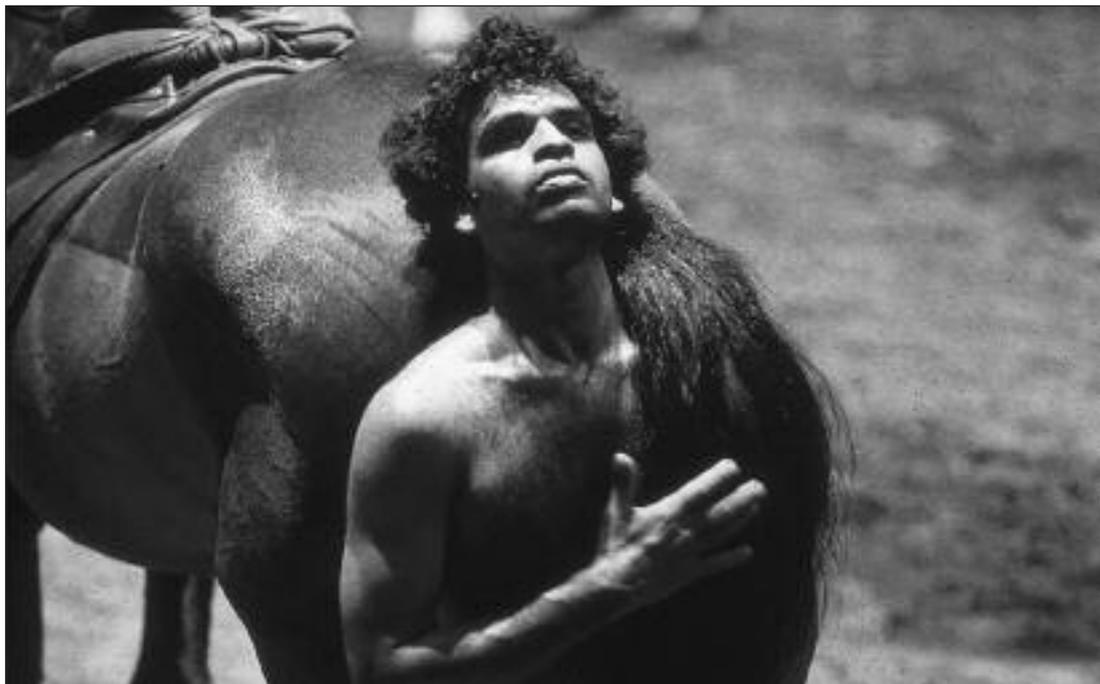
Avec *Fastes d'Enfer*, on tombe dans la farce scatologique, ridiculisant un clergé médiéval radoteur et perclus de vices. Michel de Ghelderode, auteur belge contemporain, a été très monté dans les années cinquante. Son climat verbal est flamand, d'où sa syntaxe et son vocabulaire inattendu. Il aime les bouffonneries grimaçantes et son théâtre exagéré est souvent trivial jusqu'à l'excès. Devant la grossièreté du tableau, on comprend que l'auteur a voulu dépeindre de la manière la plus rabelaisienne les mœurs décadentes du clergé dans une Flandre moyenâgeuse, mais les intentions du metteur en scène redoublent encore le propos.

Le corps de l'évêque Jan in Eremo repose dans une chambre. Le clergé, affolé par le grondement de la foule réclamant la dépouille de son évêque bien-aimé (il a vaincu la famine et la peste), vaque à ses petites manies. On a le glouton, qui rêve de manger des immondices, le rongeur d'ongles, le bègue, le gâteux. Parmi les dignitaires, point en reste, autres grades, autres vices. La mort de l'évêque est l'occasion de festoyer. On se rue sur la nourriture, on boit sec.

Le spectateur se demande s'il est chez Ubu roi ou dans une farce estudiantine bien scabreuse. La salle, remplie de très jeunes gens, s'esclaffe beaucoup. Parfois, rires gênés. Comme devant l'apparition de l'évêque, glissant hors de son linceul, nu comme un ver, blanc et ridé. Ayant communiqué sur son

Des festivals de l'été

- *L'Orangerie*, Parc La Grange, Genève, 30 juin-9 septembre, 022/786 55 15,
- *Festival Belluard/Bollwerk*, Fribourg, 30 juin-15 juillet, 026/469 09 00,
- *Malacuria Théâtre Festival*, Sion, 8 août-3 septembre, Office du tourisme, 027/322 85 86,
- *FAR, Festival des arts vivants*, Nyon, 9-19 août, 022/365 15 50,
- *Le TPR au Peyrou*, Neuchâtel, 28 juillet-11 août.



«Triptyk», un spectacle envoûtant.

lit de mort, l'hostie lui est restée en travers de la gorge. Le tout est ponctué d'une bande-son éclairs, tonnerre et bruits de foule, qui nécessiteraient de la part des comédiens une diction sans failles pour surmonter l'orage. Une partie des répliques se perd, contribuant à faire perdre l'intelligibilité de la pièce. C'est peut-être mieux ainsi.

Les rituels de Zingaro

Avec Zingaro, on entre dans un monde où les chevaux sont les artistes principaux. *Triptyk* se définit comme un spectacle équestre mêlant danse et musique. Bartabas emprunte les formes du rituel, pour le seul plaisir du spectateur. La beauté des visions suscitées et le mouvement (perpétuel) du manège envoûtent. La première partie laisse sans voix. Sur le sable rouge s'affrontent deux races d'hommes sauvages, presque nus, vêtus d'ornements et de peintures, sur les

scansions du *Sacre du printemps* de Stravinsky. Cavaliers apaches et Indiens du Kerala, formés à l'art martial traditionnel. Les uns, triomphants en pyramides humaines montées sur les chevaux toujours tournants, ont vaincu les hommes rampants et les chevaux passent au galop, en quadrille, entre les corps couchés des vaincus.

Bartabas aime bien surprendre son public. Hélas, les deux autres parties sont moins abouties, aussi bien sur le *Dialogue de l'ombre double*, de Pierre Boulez, où deux danseurs se meuvent entre des sculptures de chevaux, que sur la *Symphonie des Psaumes*, de Stravinsky, où la magie ne prend pas, malgré l'épais brouillard qui envahit la piste et les robes gothiques, fort belles, des cavalières. Bartabas a créé une mystique de l'art équestre.

A Lausanne, 45 000 personnes auront vu *Triptyk*. Rares sont les spectacles de cette envergure qui touchent tant de personnes.

V. B.

Jacques Rivière et la littérature

par Gérard JOULIÉ, Lausanne

I l n'est pas parmi les plus grands, mais parmi les plus chers. Au début de ce seizième siècle, si turbulent, si plein d'initiatives, d'élan, d'entreprises - bien qu'il s'exalte de tous les enthousiasmes contemporains - il reste solitaire, car il ne désire pas d'abord vivre. Qui a vu son beau visage irrégulier, si fin, si grave, mais comme détourné et tout intérieur, comprendra ce désintéressement silencieux qui est en lui. Il dédaigne facilement ; non par envie, ni par satisfaction de ce qu'il tient, mais pour se préserver. Il est choqué par les réalités de la vie, dont Ronsard à côté de lui s'accommode si gaillardement. Ce n'est pas manque de générosité ; mais il a besoin de se garder contre les tentatives du dehors ; il faut qu'il se protège lui-même comme une flamme pure et faible. Et, comme il n'a pas assez d'orgueil ou d'outrécidance pour changer sa fragilité intime en un pessimisme universel et tapageur, sans les accuser en eux-mêmes, sans prétendre diminuer leur valeur pour les autres, en silence, il dédaigne les biens d'ici-bas. Que j'aime la façon modeste dont cette belle âme refuse l'usage de la vie ! Peu de véhémence à vivre, mais quelle gentillesse dans l'enthousiasme ! Parmi les vertus indispensables au poète, Du Bellay range la magnanimité du courage. Nul mieux que lui n'en est doué. Son âme est de celles qui, entre tous les sentiments possibles, toujours spontanément élisent le plus généreux, le plus naïf, le plus oublieux de soi. Il est ami de l'admi-

ration. Il aime les idées. Il laisse à d'autres le soin de les inventer, de découvrir leurs liens logiques et d'organiser leurs conséquences ; pour lui, il se contente d'être avec elles en échange et en conversation ; il se plaît en leur société : il sait les voir comme elles sont. Vers elles son esprit s'élève avec animation, tout heureux d'échapper à l'influence du corps. Il les caresse, il les contourne, délivré de la lassitude où le maintenait la chair.

Substituez vingtième à seizième siècle, et Claudel à Ronsard, vous avez là l'exacte situation littéraire et le parfait portrait psychologique de Jacques Rivière lui-même. Modestie, décence et ferveur, douleur, acception latine, ce sont les mots qui montent à notre esprit quand on évoque ce nom. Avec ses enthousiasmes, ses naïvetés, ses actes de foi et son merveilleux manque de sang-froid dans l'appréciation. Sa défiance envers l'imagination était grande, l'instinct chez lui sacrifié à l'ascétisme intellectuel, la sensibilité mortifiée en raison même de sa richesse et par ce réflexe tout chrétien et comme racinien qui porte l'esprit occidental à dénoncer en soi, comme des complaisances, ses plus tendres inclinations.

Son cœur ? Refuge, carrefour ouvert à tous les conflits de l'être. Ah ! tant d'inconciliables à concilier ! Son œuvre, - outre un grand roman d'amour, *Aimée*, dans la veine d'*Adolphe* ou de *Dominique*, à cause du caractère de musique de chambre de la psychologie, et deux essais, *De la sincérité envers soi-même* et *A la*



L'équipe de la N.R.F. en 1923 : Gide, Schlumberger, Rivière, Martin du Gard.

trace de Dieu, avec de superbes pages sur le péché originel et la profondeur catholique, préfacées par Claudel - une réflexion libre sur les auteurs et les œuvres d'art qu'il aime, un effort pour encercler et définir ses émotions. Il ne «secrète», si j'ose dire, que sur un petit nombre de sujets et d'artistes qui sont les siens. Je dirais qu'il traite volontiers ses héros comme ses amis ; il vient à eux souvent dans les moments pathétiques. Il pratique des coupes dans leur vie comme dans leur œuvre pour

isoler les heures brûlantes qui méritent examen et glose. Est-ce de la critique ? Non, si ce mot veut dire juger et séparer. Ce qu'il veut, c'est s'unir à un créateur et ainsi le recréer. Il est de ceux pour qui la littérature est, comme l'a dit Mauriac, la rencontre de deux âmes. Cela n'implique d'ailleurs aucune définition précise de l'âme.

Lorsque parurent, à partir de 1910, dans la *Nouvelle revue française*, les essais qui sont réunis ici sous le titre d'*Etudes*, il devint bientôt impossible de se méprendre sur leur qualité non plus que sur le son de cette voix, à la fois tremblant et juste, à travers laquelle une mélodie encore inouïe ne semblait d'abord hésiter un peu que pour percer avec plus de sûreté l'instant d'après.

Voici Baudelaire : *Il est au milieu de nous. Il ne se retire pas dans les solitudes pour en revenir poète et prophète ; je l'aperçois dans la rue ; il est préoccupé de ses dettes. Mais il avait une âme. Elle était prête à tout ressentir ; non pas avec dilettantisme, mais comme une pauvre faite pour la peine et la besogne. L'âme est cette chose inconnue et malheureuse en nous et qui nous épie dans toutes nos aventures. Rentré chez lui, il la laisse se délivrer. Elle parlait sagement, elle racontait ses épreuves sans déchaînement, sans éclat. Et voici que ce n'est plus elle seulement qui s'accuse, mais notre âme à tous, que nous ne savions pas capable de toutes ces passions. Elle chante, cette âme, et renaissent tous les adorables sourires et secrets du regret... Cette poésie ne cherche que la confession. Mais ce ne sont pas des épanchements. Ce n'est pas une sincérité bavarde Elle est multiple, sévère, souriante. Chaque poème est le doux corps*

précis d'un sentiment unique. Les vers se posent sur lui comme un vêtement qui le ferait vivre. C'est toute notre âme, avec la violence insoupçonnée de ses amours diverses, que Baudelaire nous a rendue à nous-mêmes sensible. Il est possible que le don soit lourd et qu'il faille du courage pour le supporter. Cette poésie ne rassure pas ; elle ne verse pas d'illusions. Elle ne prêche pas non plus. Mais elle s'adresse à ceux pour qui rien n'est plus beau que de connaître son cœur, et de le sentir pesé sur soi. Nous sommes ici loin du dandy caïnique et du casuiste artificieux et satanique qu'il fut aussi.

Rivière écrit à propos de Dada : *L'art et la beauté ne sont pas pour moi des divinités et je n'éprouve aucune révolte contre leurs iconoclastes. Avouerai-je même que je prends plus de plaisir à les voir méprisés qu'encensés et que rien ne m'agace autant que les majuscules dont on les décore... je suis au contraire sensible à cette extrême modestie, à cette incompréhension de toute grandeur humaine qu'André Breton souligne comme une des vertus de Dada. Je les préfère en tout cas infiniment à la suffisance sacerdotale de tant de littérateurs manqués. Je me sens très proche du sentiment délicat et tragique, de la pudeur désespérée qui poussent le même André Breton à s'écrier : «Il est inadmissible qu'un homme laisse une trace de son passage sur la terre».*

De Rimbaud : *L'âme de Rimbaud, c'est une âme qui n'a pas subi l'humiliation de l'éternité, qui n'est alourdie, ralentie par aucun souvenir honteux, forte de toutes ses forces, violente, injurieuse, injuste, armée. La virginité en elle est pareille à la guerre. Son regard tombe sur nous étincelant, sauvage. On peut le dire : Rimbaud, c'est l'être exempt du péché originel. L'ange l'emporte en lui sur l'homme par autre chose que la pureté ou la sagesse. Il contient une dose plus forte de réalité, une plus grande quantité d'existence. La porte*

intacte la ressemblance de Dieu... Ame païenne et nietzschéenne.

Voici maintenant Bach : *C'est la musique de la contrition. Elle est possédée par la pensée du péché ; elle s'accuse profondément ; elle prie afin d'être pardonnée. Comme la prière, dont elle emprunte les modes invariables, elle est à la fois rigide et haletante.* Peut-être qu'aujourd'hui les hommes n'ont-ils plus la force ou l'audace de pécher. Auquel cas, bien des études de Jacques Rivière leur seront inintelligibles. Jacques Rivière a honoré la vie littéraire de son temps. Il y a maintenu, auprès de lui, par son abnégation, la survivance d'une sorte d'état de grâce.

G. J.

□ Jacques Rivière, *Etudes (1909-1924)*,
Les Cahier de la NRF.

**FESTIVAL DE MUSIQUES SACRÉES
FRIBOURG
du 7 au 16 juillet 2000**

- **dimanche 9 juillet, 18h**
Eglise du Collège St-Michel, Fribourg
***In Cruce Vita, chant grégorien
pour ensemble féminin***
par Alia Monodia, Schola Gregoriana
Ticinensis
- **samedi 15 juillet, 20h30**
Aula de l'Université, Fribourg
***La liturgie soufie de la Grande
Mosquée des Omeyyades de
Damas - Musique et danse soufies***
par les Derviches tourneurs de
Damas & Sheikh Hamza Shakkur &
l'Ensemble Al-Kindi (Syrie)

Programme complet :
Festival de Musiques sacrées de Fribourg
026/322 48 00 – fax 026/322 83 31
E-mail : sacredmusicfr@pingnet.ch

Entre savoir et comprendre

Hans Georg Gadamer, *Herméneutique et philosophie**

Dans une préface très éclairante, Jean Griesch justifie la réunion en un volume de neuf textes, tous parus en traduction - pas toujours heureuse - dans les «Archives de philosophie» (dépendantes de Beauchesne).

L'œuvre majeure de Gadamer, *Vérité et Méthode* (1959), est en fait un des ouvrages fondateurs de la *philosophie herméneutique*. Dans l'ouvrage qui nous occupe, la place centrale revient au texte intitulé *Le problème herméneutique*, autour duquel viennent s'organiser des contributions relatives à Schleiermacher (interprète de Platon), de Hegel, de Heidegger, c'est-à-dire de philosophes à qui Gadamer doit des impulsions décisives.

La notion d'herméneutique renvoie d'une part à un traité d'Aristote, *Peri hermeneias* (De la compréhension), et d'autre part à l'exégèse qui est, en théologie, l'interprétation des Écritures. Comprendre, interpréter : tels sont les concepts de base de l'herméneutique, aujourd'hui développée en une théorie de l'intelligence du sens, à qui interpréter donne les clefs du comprendre. Mais alors que l'interprétation apparaît d'abord comme un art, ou comme une discipline exercée à propos des œuvres d'art, littéraires ou autres, la compréhension s'étend en fait de la nature à l'histoire, d'autrui à soi-même. Là où Aristote disait que *tout homme désire savoir*, Gadamer affirme que *tout homme demande à comprendre*.

D'une part, en effet, l'herméneutique est issue de la distinction, proposée par

Dilthey, entre un «savoir» explicatif propre aux sciences empiriques dites exactes, et un «comprendre» propre aux sciences humaines ; mais d'autre part, l'herméneutique étant fondamentalement liée au langage, l'explication, qui elle-même plonge ses racines dans le langage, ne lui est pas essentiellement étrangère. Ce balancement est comme l'âme de la philosophie de Gadamer.

Pour parvenir à assurer au comprendre une capacité propre de *vérité*, distincte de la *méthode* scientifique, et ensuite à englober le connaître dans le comprendre, Gadamer eut à vaincre deux obstacles : l'obstacle romantique de la congénialité (comprendre, c'est vivre la même chose que celui que l'on interprète) et l'obstacle de la cassure épistémologique introduite par Dilthey. Ce faisant, il demeurait pourtant sur le terrain d'une méthodologie des sciences humaines. Pour parvenir à élever l'herméneutique au rang d'une philosophie générale, Gadamer montre comment les sciences n'élaborent pas que des théories relatives à des faits mais font partie d'une culture et d'une conscience «historique». Elles participent non seulement de l'histoire que constitue la suite des découvertes qui jalonnent les progrès de la science, mais d'une «histoire des effets» de civilisation, en allemand d'une *Wirkungs-geschichte*, qui se caractérise comme tradition.

Certes, cette vue sur une tradition a son origine dans l'interprétation de textes philo-

* Beauchesne, Paris 1999, 162 p.

sophiques et religieux et dans la considération de l'art et de l'histoire interprétée par les historiens ; mais l'inclusion du savoir dans la tradition du comprendre forme une étape décisive dans l'élaboration de l'herméneutique philosophique et de son concept de vérité.

Lorsque Gadamer écrit : *En m'adressant à la tradition herméneutique, j'ai trouvé que cette tradition est centrée sur l'idée d'une répétition productive de l'acte originaire de production*, il donne à voir la tradition comme un « milieu vivant », entraîné par le mouvement de l'histoire, et pourtant irréductible à une vue purement historiciste. L'interprète, le quêteur de sens, n'est pas simplement confronté à un passé, à l'égard duquel il aurait le choix soit d'abolir la distance dans l'identification « congéniale », soit au contraire de cultiver une distance critique proprement scientifique. Le sens qu'il y découvre en proximité lui signifie quelque chose maintenant, mais vient de plus loin en arrière, tandis que la « production » de son comprendre s'inscrit dans la continuité ouverte d'une tradition. C'est en ce sens que l'herméneutique relève d'une grande remémoration telle que l'a conçue Hegel, mais inséparable de la projection de l'interprétation dans un avenir, jamais clos, qui s'y forme.

La logique du langage

Encore faut-il ajouter que cette « remémoration » est toujours un retour au langage, au *logos* antérieur à la raison, qui est comme le substrat naturel sans lequel aucun sens ne peut paraître. *La logique du concept qui se développe lui-même ne renvoie-t-elle pas nécessairement à la « logique naturelle » du langage ?* demande Gadamer. Comprendre, c'est toujours faire l'expérience de la capacité du langage de rendre *plus large, plus vaste* un monde où *tout est nouveau (...)* *Chaque langue a la*

possibilité de tout dire. C'est donc bien par ce côté que l'herméneutique se reconnaît des affinités avec les théories anglo-saxonnes du langage ordinaire, également exploré par Ludwig Wittgenstein.

Un autre aspect de la philosophie de Gadamer porte sur la question des conditions d'accès aux choses déjà là et déjà dites. Alors que les sciences se sont construites sur l'idéal de l'absence de tout préjugé, la théorie herméneutique va donner une valeur positive à ce qui est un « pré-jugement », une approche déjà conditionnée de ce qui est à comprendre. Autant parler de pré-compréhension, ce qui n'est pas un jugement formé à l'avance, mais une « notion » qu'il faut déjà avoir pour comprendre, de même qu'il me faut comprendre avant que je puisse traduire, c'est-à-dire avant de pouvoir reprendre dans mon langage la parole de l'autre.

L'universalité que revendique l'herméneutique n'est pas celle, finalement particulière et formelle, de la raison telle que le rationalisme l'a restreinte aux dimensions du stricte savoir vérifié. Histoire, tradition, langage : autant de présences du réel, reçues comme des concepts qui ont suscité de nombreuses controverses.

Philibert Secretan

Une semaine pour votre couple **CANA, du 23 au 29 juillet**

Une session organisée au Centre Ruah, au Bouveret (VS), par la Communauté du Chemin Neuf. Les enfants sont pris en charge.

Renseignements :

D. et F. Gehring, ☎ 022/776 70 49
ou C. et M. Robert-Grandpierre,
☎ 032/846 26 67.

La lutte contre le prince des ténèbres

Georges Morand, *Faut-il encore exorciser aujourd'hui ?**

Selon le quatrième Evangile (Jn 12,31-32 ; 3,19 ; 9,39 ; 14,30 ; 16,11) le monde est sous l'emprise de Satan. Le Christ, par sa croix, met le monde en jugement pour le libérer de cette tutelle ; il expulse le Prince du mensonge hors de la sphère de son amour. Ceux qui croient en lui ne sont plus du monde mais un dans le Christ, comme le Fils est un avec son Père, ils sont vainqueurs du Mauvais. Leur foi est le signe de leur libération, elle est leur exorcisme efficace et suffisant. Mais parfois, même s'ils sont fidèles au Christ, ils peuvent être soumis à des attaques du Malin.

Il y a deux tendances parmi les exorcistes reconnus. Certains ne voient dans l'exorcisme qu'une prière de délivrance et ils utiliseront les prières dites «dépératives» ; les autres estiment qu'il faut utiliser les prières dites «impératives» (commander avec l'autorité de Dieu). Le père Georges Morand est de ceux-là, et je partage son opinion.

Dans son ministère, le père Morand a rencontré le problème de l'action démoniaque. Il a collaboré avec l'exorciste de Paris pendant plusieurs années, puis il a repris son ministère d'accueil à Notre-Dame de Paris. Actuellement, il est au service de la Communauté du Verbe de Vie. Son ouvrage est le premier commentaire sur le nouveau rituel d'exorcisme, publié à Rome en 1999 et dont nous attendons encore une traduction française. Un commentaire fondé sur l'expérience de l'influence de Satan et de ses auxiliaires parmi les personnes qu'il a accueillies au cours de ces vingt années,

ainsi que sur une information étendue tirée des sciences humaines et de la théologie.

Ce livre est surtout le recueil d'expériences nombreuses sur les phénomènes occultes, suivis des moyens de se libérer de ce carcan et parfois de cet esclavage mortel : la voyance qui rapporte gros, la médiumnité et le spiritisme, la magie, la sorcellerie et le satanisme. Je voudrais mettre en garde les parents et les éducateurs sur les expériences de jeunes qui, par curiosité, font tourner les tables, et, pis encore, font un pacte avec Satan. «Pour voir comment cela fait !» Plus d'un sont encore malades dix ans après avoir abandonné ces pratiques et brûlé leurs livres de sorcellerie.

Le père Morand a accueilli de nombreuses victimes de satanistes mais jamais encore un de leurs bourreaux. Et pourtant, le Seigneur miséricordieux est prêt à les sauver, s'ils ouvrent leur cœur. Rien n'est impossible à Dieu qui peut demander l'aide d'un de ses fidèles serviteurs ou servantes. Le Padre Pio en fut un. Ce livre est d'abord destiné aux exorcistes et à tous ceux qui, dans l'accueil, rencontrent des cas difficiles. Il sera aussi utile aux victimes : elles y puiseront l'espoir et le courage de s'en sortir. Quant au simple lecteur, il prendra conscience de l'existence de tout un monde de ténèbres dans notre société. Le combat spirituel est plus profond et plus subtil qu'on ne se l'imagine.

Raymond Bréchet

* Fayard, Paris 2000, 268 p.

Mariage

**ÊTRE À DEUX OU
LES TRAVERSÉES DU
COUPLE**

sous la direction
de Nathalie Calmé
Albin Michel, Paris 2000,
342 p.

Comment s'éveiller à une vie de couple réussie ? Voilà l'interrogation existentielle qui a motivé l'auteur, pour réunir, dans ce riche et fort intéressant ouvrage, les conférences et articles de seize personnalités : écrivains, thérapeutes, théologiens, philosophes et scientifiques. Regards d'hommes et de femmes dont l'expérience et la réflexion se portent sur ce qu'il y a de plus fondamental dans la relation.

Retour aux sources des grands mythes, des rites et des symboles révélés depuis des millénaires par la tradition judéo-chrétienne et les livres sacrés des autres peuples. La dynamique « mâle-femelle » est une complémentarité intérieure à chaque être humain, « archétypale », qui, gérée avec justesse, permet des relations harmonieuses entre l'homme et la femme et de façon extensive dans toutes les relations humaines.

Devenir du couple : les auteurs de cette recherche pluridisciplinaire témoignent d'une possible mutation de la vie à deux, d'une fantaisie créatrice qui conduit le *nous* vers sa maturité spirituelle. Cette réussite relationnelle se fera au travers d'un profond travail

sur soi. *L'amour alors prend son sens de grand œuvre, de réalisation essentielle vécue non seulement en son for intérieur, et à deux, mais également en famille, avec les autres, avec l'univers* (M. de Smedt). Quelle confirmation réjouissante pour tous les couples qui prennent soin de la qualité de leur relation !

Claire-Marie Brun

**CÉLIBATAIRES :
OSEZ LE MARIAGE !**

par Pascal Ide
Saint-Paul, Versailles 1999,
234 p.

Parler d'un ouvrage s'adressant aux célibataires, voilà une étrange affaire pour un homme marié et papa ! L'auteur, prêtre, docteur en médecine, en philosophie et maître en théologie, appuie sa démarche sur neuf années de ministère paroissial, de confidences et d'amitiés avec ses pairs en célibat non consacré.

Ce livre peut agacer. Le ton affirmatif et plein de conseils, soutenu par une belle érudition, flirte parfois avec celui du « recadrage » sans vraiment dire son nom. Hors du mariage et du célibat consacré, point de salut ! Ceci dit, l'auteur, en s'adressant directement aux personnes célibataires, est chaleureux. En proposant une réflexion par étapes, il se veut déculpabilisant et encourage à discerner ce qui est causes voulues (égoïsme, orgueil...), et causes subies (circonstances, blessures...).

Par un effet de contraste, cette lecture donne aussi l'occasion de repérer ce qui fonde un engagement dans le mariage et la souffrance que procure le sentiment d'être pris au piège d'un célibat inéluctable. Cet ouvrage ouvre des pistes d'approfondissement pour celles et ceux qui veulent refuser la fatalité. Il peut aussi, pour les gens mariés, fournir l'avantage d'un dialogue sur le chemin parcouru ensemble.

Pascal Sottaz

Droits humains

**ON NE PIÉTINE PAS LES
ÉTOILES****Chronique d'une mission
humanitaire**

par François Lefort
Arthème Fayard, Paris 1999,
292 p.

Après une période en Mauritanie évoquée dans *Le Désert de l'homme fou*, François Lefort, membre de Médecins du monde, a rencontré des milliers de Rwandais errant dans la forêt tropicale. Récit bouleversant.

L'auteur décrit le désastre dramatique de ces populations livrées à elles-mêmes, sans nourriture, sans soins, sans aide efficace, poursuivies par des soldats sans scrupule : cadavres et moribonds constituent l'environnement quotidien. Avec acharnement, et grâce à une petite équipe sanitaire, F. Lefort parvient à

redonner vie et espoir à des centaines d'enfants et d'adultes. Des péripéties incroyables sont révélées par cette action humanitaire - à laquelle il faut inclure un séjour mouvementé au Liberia - et qui soulignent l'incurie des Etats.

Je ne voulais pas écrire ce livre, mais si je ne le fais pas, je me sentirai coupable, complice, écrit ce médecin qui est également prêtre et qui exerce actuellement son ministère dans la région de Taizé. Son témoignage poignant nous parvient en dehors des circuits habituels de l'information. La réflexion d'un de ses amis - moine assassiné en Algérie - a inspiré le titre de l'ouvrage.

Willy Vogelsanger

LA DISGRÂCE DE L'HUMANITÉ

Essai sur la torture

par Serge Patrice Thibodeau
VLB éditeur, Montréal 1999,
198 p.

Poète engagé à Amnesty International au Canada, Serge Patrice Thibodeau fait le tour de la problématique de la torture : sa réalité, l'histoire, la mondialisation, ses différents visages... Son livre est motivé par un ensemble de rencontres faites depuis 1996 (entre autres avec des torturés du camp de Kyam, au Sud-Liban occupé par Israël). L'auteur ne veut pas seulement se limiter à la dénonciation et à la prévention mais aussi *traiter du respect et de la restauration de la dignité humaine*.

Dans la deuxième partie, après une bibliographie sélective, il cite les sites Internet et quelques documents vidéo en anglais. Deux annexes abordent ce qui a trait au droit international (Déclaration universelle des droits de l'homme, pactes et conventions) ainsi que les positions d'Amnesty International.

Un livre accessible à tous, bien écrit et qui fait le tour de la question avec intelligence.

Marie-Thérèse Bouchardy

RÉSISTER EN PRISON

Patiences, passions, passages...

par Philippe Landenne
Lumen Vitae, Bruxelles 1999,
272 p.

Philippe Landenne, jésuite, aumônier de prison belge, raconte dans ce livre son expérience d'enfermement volontaire dans un établissement pénitentiaire suisse. Il a voulu traverser personnellement et de façon concrète cette solidarité avec les détenus, vécue au quotidien ; c'est ainsi qu'il relate la dureté de cette existence artificielle qu'est la vie derrière les barreaux. Son journal de bord montre comment s'exacerbent les rapports de force entre détenus, mais aussi à quel point s'exprime chez certains le désir lumineux de devenir quelqu'un d'autre à la sortie du tunnel.

Ce récit aborde certaines vraies questions, sans faire du délinquant le rebut ou la vic-

time de la société : le pardon est-il possible envers des personnes qui ont commis des actes graves, et à quelles conditions ? Quelle collaboration promouvoir pour le bien des détenus entre aumôniers de prison et personnel pénitentiaire, dans le respect des tâches spécifiques de chacun ? En d'autres termes, comment humaniser la détention et ressusciter les ressources considérables qui sommeillent en chaque personne incarcérée que l'on ne peut réduire à ses actes passés... C'est un débat de société très actuel, qui dessine aussi un formidable enjeu spirituel concernant nos Eglises dans leur annonce d'une bonne nouvelle aux exclus.

Alain René Arbez

Psychologie

ALZHEIMER : DES PROCHES RACONTENT

*Association Alzheimer
Suisse, Yverdon 1999, 184 p.*

Comment vit-on avec un parent qui, progressivement, «s'absente» de lui-même et de son entourage ? Les témoignages recueillis ici abordent les étapes de la maladie et nous découvrons la singularité de chaque parcours, les troubles comportementaux s'exprimant diversement. Les relations avec le personnel soignant à domicile, les médecins, les EMS sont traitées et ces professionnels prennent aussi la

parole. Plusieurs récits mentionnent le précieux travail de soutien et d'entraide de l'Association Alzheimer.

Bien que les proches disent également leurs limites, parce que c'est souvent très dur, non seulement moralement mais physiquement, ils révèlent, sans vanité, tous les trésors de tendresse, de patience, de stratégie qu'ils déploient pour le bien-être de leur malade. L'amour devient de plus en plus gratuit car son compagnon, sa mère, sa sœur, si la mort n'interrompt pas le processus, un jour ne répond plus. Ma propre mère était bien près de l'absence totale quand elle est morte. Elle faisait peine à voir mais dans le regard de mon père, elle devenait princesse. Ce regard, qui apprend à aller au-delà des apparences, se dit fortement dans ce livre.

L'ALZ publie également *Chère Mamie* : deux enfants racontent la vie de et avec leur grand-maman malade.

Josette Paratte

LE BONHEUR EST TOUJOURS POSSIBLE Construire la résilience

par Stefan Vanistendael et Jacques Lecomte
Bayard Presse, Paris 2000, 224 p.

La résilience ne désigne pas seulement la capacité de résister à l'adversité mais aussi l'aptitude à transformer une expérience personnelle douloureuse en dynamique

permettant d'ouvrir de nouveaux horizons. En définissant la résilience en ces termes, les auteurs donnent le ton optimiste et réaliste de ce livre remarquable. Les différents domaines dans lesquels la construction de la résilience est possible sont présentés et illustrés par des exemples concrets : l'acceptation fondamentale de l'autre, la découverte d'un sens à sa vie, les bienfaits de l'humour, le renforcement de l'estime de soi, l'acquisition de compétences.

Une partie importante de l'ouvrage a pour but d'inspirer des actions concrètes, permettant de guider ceux qui veulent aider des personnes en difficultés. Mobiliser les ressources des individus et de leur entourage, penser en termes de choix et de stratégies, reconnaître la valeur de la spontanéité et de l'imperfection, soutenir les plus démunis, sont autant de pistes d'interventions qui intègrent un changement de perspective profond ; celui de *poser un regard plus positif sur les êtres humains et sur l'existence. La résilience est une capacité qui se construit dans un processus continu, durant toute une vie, par l'interaction entre l'individu et son environnement.*

Nous sommes tous concernés par cette aventure du bonheur, comme individu ou comme environnement, dans un contexte traumatique ou simplement éducatif.

Laurence Bittar

LES MOTS SONT DES FENÊTRES (OU DES MURS)

Introduction à la communication non-violente

par Marshall B. Rosenberg
Jouvence S.A., Bernex 1999, 230 p.

Comment rendre plus socia-bles nos relations ? Tel est l'un des objectifs de ce manuel pratique qui est traduit de l'américain. En réalité, l'enjeu est beaucoup plus vaste car l'auteur, psychologue clinicien et fondateur du Centre pour la communication non-violente, s'adresse à un large éventail de lecteurs : enseignants, parents, couples, travailleurs sociaux, chefs d'entreprise, négociateurs politiques.

Pour endiguer la violence qui prolifère actuellement dans nombre de villes, d'institutions et au cœur de nos comportements quotidiens, Marshall Rosenberg propose un itinéraire méthodique apparemment simple. Nous sommes invités à prendre calmement conscience de nos façons de communiquer en dirigeant notre attention sur des données familières : par exemple, en observant ce qui m'est dit et ce que je dis, en repérant les sentiments que mes paroles masquent, en exprimant clairement ce que je veux, etc. Des listes de mots sont offertes pour décrire avec justesse la gamme des émotions qui peuvent devenir, malgré nous, des sources d'agressivité. La démarche semble élémentaire, mais elle

a le mérite de rappeler la richesse et la complexité des relations interpersonnelles. En tout cas, cet ouvrage incite à communiquer plus efficacement, plus humainement. Décidément, le dialogue est un art qui requiert de fréquentes évaluations.

Louis Christiaens

Littérature

LE VOYAGE DE L'ANGE
par François Berger
L'Age d'Homme, Lausanne
1999, 238 p.

Il faut croire aux anges, nous dit François Berger, homme de plume et avocat. Ils vivent toujours à nos côtés et sont chargés de nous protéger. Ils sont le plus souvent invisibles même s'il leur arrive parfois de se laisser voir. C'est ce qui survient dans ce roman.

Chargé de protéger une jeune fille, son ange transgresse un interdit divin et se voit condamné à errer sur terre jusqu'au jour où... Pendant trois cents ans, il ne verra plus le ciel, attaché ici-bas à une famille. Le jour tant attendu finit cependant par arriver. Marie... l'héroïne, puisque tout se joue autour d'elle, lui dira enfin les paroles salvatrices.

C'est un roman peu habituel, surprenant, parfois léger, parfois grave, érotique aussi mais avec en continuité un fil rouge : celui d'une quête métaphysique. Le style est allègre, plaisant, dynamique, il vous

tire en avant et ne vous laisse en repos qu'aux toutes dernières lignes.

Marie-Luce Dayer

**NOUVELLES
DU VIETNAM**
**A propos de la prose
vietnamienne**

par Alice Kahn et Janine Toroni

Le Temps des Cerises, Pantin,
1999, 224 p.

C'est un Vietnam détruit par la guerre, menacé par une nature hostile et hanté par son passé que dessinent, au travers de sept nouvelles et de trois extraits, Alice Kahn et Janine Toroni.

C'est aussi un Vietnam au présent difficile où chaque jour est une victoire sur la pauvreté et sur une mémoire blessée.

Des gens ordinaires peuplent ces récits qui posent une seule question, essentielle : comment survivre à son passé, comment vivre après les illusions ? En tentant d'oublier, comme le buveur invétéré Chi Phèo, en aidant ceux-là mêmes qui devraient nous aider, en expliquant à des journalistes admiratifs comment de paysanne on est devenue démineuse, en se replongeant dans ce passé qui finit par nous engoutir, comme ce général à la retraite retourné au front pour y mourir, en retrouvant d'anciens compagnons d'armes pour *tout se dire* et exorciser par la parole une histoire à la fois commune et solitaire.

Cette vieille villageoise qui apprend le quôc ngu, écriture romanisée de la langue vietnamienne, uniquement parce qu'elle doit aller au marché et cette fillette qui d'abord ne reconnaît pas son père revenu de la guerre disent mieux qu'une analyse historique le décalage entre les idéaux et la réalité dans un Vietnam déchiré entre sa fierté et les nécessités du quotidien. Aux structures communistes vacillantes, dérisoires dans leur rigidité, répond l'urgence de gagner sa vie dans un pays qui s'ouvre au capitalisme. Peut-on concilier les deux en gardant une conscience droite ? L'interrogation traverse ces textes qui disent la richesse et la lucidité de la littérature vietnamienne d'aujourd'hui.

Geneviève Cornet

**Ces livres peuvent
être empruntés au
CEDOFOR**

une bibliothèque et un
centre de documentation,
spécialisés dans
les questions religieuses,
mis à la disposition du
public depuis 1975
par les jésuites engagés
dans **choisir**.

*Du mardi au vendredi, de
9h à 12h et de 14h à 17h
au 18, r. Jacques-Dalphin
1227 Carouge-Genève*

Albrecht Pierre-Yves, Gadmer Jean-Claude : 40 jours au désert. Un style de voyage. Les nouveaux thérapeutes. *Saint-Augustin, St-Maurice 1999, 184 p.*

Ansa Luis, Gougoud Henri : Le secret de l'aigle. *Albin Michel, Paris 2000, 206 p.*

Barnay Sylvie : Le ciel sur la terre. Les apparitions de la Vierge au moyen âge. *Cerf, Paris 1999, 240 p.*

Bérard Marie-Gabrielle : Jacques Loew, serviteur de la parole. *Saint-Augustin, St-Maurice 1999, 136 p.*

Bertholet Denis : Sartre. *Plon, Paris 2000, 598 p.*

Bessière Gérard : Jésus, Pierre et le pape... *Atelier, Paris 2000, 192 p.*

Bourgeois Henri : Quel rapport avec l'Eglise ? Confiance et vigilance. *Desclée de Brouwer, Paris 2000, 210 p.*

Briel Patricia : Regards sur 2000 ans de christianisme. *Saint-Augustin, St-Maurice 2000, 208 p.*

Buehler Pierre : Le protestantisme contre les indulgences. Pour un Jubilé de la justification par la foi en l'an 2000. *Labor et Fides, Genève 2000, 160 p.*

Chastellain Pierre : L'âme éprise du Christ Jésus ou exercices d'amour envers le Seigneur Jésus pour toute une semaine. *Guérin, Montréal 1999, 742 p.*

Chevrier Jean-Marie : La seconde vie. Roman. *Albin Michel, Paris 2000, 270 p.*

Cohn Nik : Anarchie au Royaume-Uni. Mon équipée sauvage dans l'autre Angleterre. *Seuil, Paris 2000, 398 p.*

Condroyer Véronique, Duboux Francesco : Un sens à ta vie. *Fayard, Paris 2000, 398 p.*

Dictionnaire du bouddhisme. Ouvrage collectif [29852]. *Savoir et Connaître, Genève 1999, 658 p.*

Fossion André : Dieu toujours recommencé. Essai sur la catéchèse contemporaine. *Lumen Vitae, Bruxelles 1997, 224 p.*

Gilbert Alphonse : Le bienheureux Daniel Brottier. *Fayard, Paris 2000, 238 p.*

Grandjean Jean-Pierre : Angkor. *Olizane, Genève 2000. Sans pagination.*

Lopez Bernadette : La prière, un espace de liberté. *Saint-Augustin, St-Maurice 2000, 112 p.*

Maret Michel : L'euthanasie. Alternative sociale et enjeux pour l'éthique chrétienne. *Saint-Augustin, St-Maurice 2000, 398 p.*

Martini Carlo Maria : Méditations sur l'Evangile de Marc. *Saint-Augustin, St-Maurice 2000, 92 p.*

Mudry Yvan : La nouveauté ou l'au-delà ? Etat des lieux de

l'espérance. *Labor et Fides, Genève 2000, 136 p.*

Reijnen Anne-Marie : L'ange obstiné. Ténacité de l'imaginaire spirituel. *Labor et Fides, Genève 2000, 128 p.*

Rémy Jean : Eucharistie, soleil de vie. *Médiaspaul, Paris 2000, 224 p.*

Ricoeur Paul, LaCocque André : Penser la Bible. *Seuil, Paris 1998, 462 p.*

Rigal Jean : Découvrir l'Eglise. Initiation à l'ecclésiologie. *Desclée de Brouwer, Paris 2000, 268 p.*

Rondet Michel : Petit guide de la prière. *Desclée de Brouwer, Paris 2000, 302 p.*

Roy Louis : Le sentiment de transcendance, expérience de Dieu ? *Cerf, Paris 2000, 136 p.*

Salzmann Yvan : Sartre et l'authenticité. Vers une éthique de la bienveillance réciproque. *Labor et Fides, Genève 2000, 350 p.*

Wingate Andrew : Does theological education make a difference ? Global lessons in mission and ministry from India and Britain. *Nouvelles Œcuméniques, Genève 1999, 116 p.*

Consultez notre site internet !

www.choisir.ch

(mise à jour régulière)

Le mur et le soleil

De mes conversations, enfant, avec mon père, en Grèce, au bord de la mer, dont j'ai si souvent parlé, j'ai reçu en héritage, si je puis dire, la disposition intérieure qui lui était propre. Essentielle, à mes yeux. Et qui devrait l'être, me semble-t-il, pour chacun.

Voici. Je pars, pour la rendre sensible, cette disposition, non d'une considération abstraite, mais d'une expérience. Toute récente d'ailleurs. C'était le matin, de bonne heure, quand j'ai vu soudain, en faisant les cent pas dans le vestibule de la petite maison du Mont, un pan de mur touché par les premiers rayons du soleil. Ce fut, à vrai dire, un choc, à la fois, et une illumination. Un choc en raison de l'émotion intense suscitée en moi par la vue de cette surface de pierre imperceptiblement granulée, et par là même d'autant plus rayonnante. Et une délicatesse, dans cette rayonnance, que nul peintre, me disais-je - Paul Klee compris - n'aurait été capable de rendre. Oui, un choc devant cette beauté inattendue produisant en moi une suite de vibrations, dans les profondeurs, à n'en plus finir. Et une illumination, dans la mesure où, devant cette merveille toute simple en apparence, j'ai retrouvé, en deçà, si je puis dire encore, de tout sentiment particularisé, cette disposition dont je me propose ici, en deux mots, de rendre compte : une sorte d'hébétude, devant la luminosité active de ce mur, me rendant à cette évidence que rien n'est plus mystérieux et bouleversant, pour toute chose, que le seul fait d'*être*. Ainsi je ne cessais, en ces instants, dans le vestibule, de regarder ce pan de mur ensoleillé ; en même temps que je ne cessais non plus, mentalement, de me dire : cela *est*. Une réalité, en fait, insondable. Devant laquelle donc je restais interdit.

Sur quoi, je m'aperçus, après coup, en y réfléchissant, que cette disposition impliquait deux composantes. La première - notée déjà en passant - que c'est tout notre être, en l'occurrence, qui est atteint en son centre. Et comme si l'univers entier, soudain, en sa part visible et invisible, était présent en moi. Palpitait en moi. Faisant naître, du même coup, en moi toujours, un enthousiasme mêlé de révérence. L'un et l'autre indicibles. Mais dont je sentais qu'ils étaient chargés d'une énergie ne demandant, on aurait dit, qu'à se manifester par une parole qui en rendrait compte ; tout en me libérant de mon hébétude admirative. Mais déjà, vous avez reconnu ici, par excellence, l'émotion poétique.

Quant à la seconde composante, sœur jumelle, en vérité, de la première, elle était dans cet abîme de questions consécutif à l'émotion poétique. Qu'est-ce que *être* ? Qui est-ce qui fait que ce mur *est*. Mais aussi (et nous allons y venir) la conscience que nous avons, sous la diversité des apparences, un dénominateur commun : que cela *est*. Et pourquoi est-ce que cela *est* ? etc. Un vrai vertige qui nous permet en outre de passer à l'absurde notion de «ne pas être». Illustrée par le mot mémorable de Hamlet : «Etre ou ne pas être». Toutes

questions qui ne font, comme en retour, qu'accuser l'émotion poétique et notre état d'hébété initial. Dont il faut remarquer en passant que, dans un premier temps, il nous laisse muets. Interdits. Comme moi devant mon pan de mur ensoleillé. Et on se rend bien compte, face à ce phénomène premier - *être* - que les questions qu'on peut se poser, à son sujet, nous unissent. On est comme solidaires devant cette énigme fondamentale. Et que ce sont les réponses qu'on essaie de donner, différentes les unes des autres, qui nous divisent.

Reste, sein de ce mystère primordial, cet autre mystère : qu'il y a, et cela n'est pas moins miraculeux, une correspondance organique entre ce qui est extérieur à nous - l'univers entier - et notre réalité intime. Notre océan psychique. Entre mon pan de mur ensoleillé et l'émotion que j'éprouve à sa vue. Comment ne pas penser, sur un autre plan, à l'émerveillement d'Einstein : qu'une part de la réalité, hors de nous, soit intelligible.

Bref, et avant, non d'en finir - car avec le miracle d'*être* on n'en finit jamais - mais de m'arrêter, je voudrais quand même dire mon étonnement devant le fait que tant de gens ne s'aperçoivent même pas que «cela qui est» est miracle. Le considérant comme un allant de soi (d'où l'irrespect des hommes et son exploitation éhontée). «Oui - disent-ils, si vous leur parlez de la chose - cela est, bien sûr. Et après ?» De quel trésor leur indifférence ne les prive-t-elle pas.

Dernier point. Je suis très heureux, mais pas étonné cette fois, de voir les hommes de science - quelques uns du moins - sensibles également au miracle d'*être*. Ainsi un Jean Rostand, à partir de ses expérimentations de biologiste, notant que si certains tentent de définir ce miracle ou d'émettre des hypothèses sur son origine ou sa nature, «d'autres préfèrent ne pas qualifier «ce qui est». Tout qualificatif leur semblant une limitation et presque un blasphème. Car ils pensent que «ce qui est» passe tout langage humain et qu'il y a plus de sens et de grandeur et de poésie dans ce petit verbe que dans les plus majestueuses épithètes». Cependant que Léonard de Vinci disait déjà que l'ineffable de «ce qui est» «n'est jamais là où on crie et presque pas là où on parle». Mais la poésie, qu'est-elle sinon une tentative de faire sentir, à travers ce qu'on peut dire, cela qu'on ne peut pas dire. De rendre, à travers le non-dit, la densité du mystère d'*être*. A quoi peut renvoyer également une maladroite interjection. Comme cette vieille femme dont parle Rousseau dans une de ses *Rêveries d'un Promeneur solitaire*, et qui, sensible elle aussi du fond même de son ignorance, à l'énigme de ce qui *est*, ne pouvait s'exclamer que : «Oh». Qui, ne disant rien, disait tout.

Tu nous donnes la terre pour nous apprendre à semer.
Tu nous donnes l'eau pour nous apprendre la transparence
et la source jaillissante de Ta vie.
Tu nous donnes les déserts pour nous apprendre le silence
et la solitude dans l'espérance de Ta présence.

Tu nous donnes les montagnes à gravir
pour nous apprendre à monter vers Toi.
Tu nous donnes les volcans et les cyclones
pour nous faire ressentir notre petitesse.
Tu nous donnes les étoiles et les galaxies lointaines
pour nous laisser pressentir Ton infini.

Mais aussi,
Tu nous donnes d'affronter le mal et la souffrance
pour nous apprendre l'espérance.
Tu nous donnes d'essuyer des échecs
pour nous apprendre l'humilité.
Tu nous fais éprouver la faim
pour n'attendre la nourriture que de Toi.
L'injustice pour nous apprendre le pardon.
L'indifférence pour nous apprendre le service.
La tentation pour nous apprendre à Te choisir.
Tu nous donnes l'intelligence pour comprendre Ta parole.
Tu nous fais endurer la mort pour connaître Ta vie.

Daniel Turcat

